Rubrique 2400
Dossier Archives N: 35951
Dossier Guerre 39.45 N: 6

111LN20/4
(1944)

Sabotages de Juin et Juillet 1944

6e Arrondissement VB.

- 6 JUIN 1944

Charleville à Givet

Entre Joigny et Braux-Levrézy 8H40

Km 157.210

Voie I coupée par explosion de pétard au passage d'une machine HLP.

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

~~INCIDENT~~[1] ACTE DE[2] MALVEILLANCE

Région d ~~e l'Est.~~

Service de la Voie et des Bâtiments

~~6~~ ° Arrond^{t} de Charleville

~~63~~ ° Section de Charleville

~~631~~ ° District de ~~Montherm~~é.

Ligne de Charleville à Givet.

Gare d_____ **ou point kilométrique** I57.2I0

entre les gares de Joigny **et** Braux-Levrézy

Date et heure de l'incident .....: 6 juin I944 à 0h40.

Nature de l'incident .....: Tentative de sabotage- Pétards sur le rail voie I

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Km I57.2I0. La machine H.LR. 230K.I52 circulant sur voie I à 0h40 a fait exploser des pétards à son passage entre les gares de Joigny et de Braux du Km I57.2I0, arrêt en gare de Braux de 3' pour aviser la gare.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Pas d'accident de personnes.

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 1933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	I rail de 18m 46K°gauche 2 traverses inter. 46K°8. à I,445 et 10 tirefonds à remplacer
Montant des dégâts ..... :	2.000 frs
Avaries au matériel	Néant.
Perturbations Retard des trains ..... :	V.I interdite de 0h40 à 5h40. Service à V.U.sur voie 2 art.97 Règlement bleu entre Neuzeny.et Breux sans utilisation de jonction de secours.de 4h à 6h1P pour le train ouvriers N° I2.809.
Mesures prises	Transport et remplacement du rail avarié par M.GRANDCOLAS, piqueur, et personnel des cantons 6312 et 6313.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Voie I rendue à la circulation normale le 6/6/44 à 5h40 pour train D.11. Incidents dû à un acte de sabotage.(pétards posés sur le rail fil 2 rail coupé à 5h00 au joint, sur 0m80.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Enquête en cours des gendarmeries Irsee et allemandes. Aucun résultat S3N.T.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

A Montherme, le 7 juin 1944.

Le Chef de District,

Le piqueur
signé : GRANDCOLAS.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

Vu
Le Chef de Section,
(Nom)

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

6 JUIN 1944

—

Chalerille à Giret

—

Entre Oerille et Montlemé

Km 162.100 2,2 Mos

—

Rail coupé par explosion

—

Sans conséquences

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] ACTE DE[2] MALVEILLANCE

*Région d*e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^{t} de Charleville

65 ° Section de Charleville

631 ° District de Montherme.

Ligne de Charleville à Givet.

Gare d ou point kilométrique I62.I00

entre les gares de Deville et Montherme By

Date et heure de l'incident ..... : 6 juin I944 à 22h05.

Nature de l'incident ..... : Tentative de sabotage- Pétards sur le rail voie II file 4 au Km I62.I00.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le mécanicien du train 250.I06 circulant sur voie 2 a arrêté son train dès la perception d'une explosion sous sa machine entre les gares de Deville et de Montherme à 22h05 au Km I62.I00. La machine et 20 wagons ont passé sur la cassure sans dérailler.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes.

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Un rail de I7m90 46K°2ST et IO tirefonds à remplacer.

Montant des dégâts .....:

I500 frs.

Avaries au matériel .....

Néant.

Retard des trains .....:

5h10 au 250.106 (garage des 2 parties et raccord en gare Braux). P.R avisé, rempl.du rail avarié par personnel des cantons 6313 et 6314. Service à V.U avec piquetage entre Leville et Montmorné, avec utilisation jonction de secours de Montmorné, du 6/6/44 à 23h.au 7/6/44 à 5h00 sur voie I, pour les trains 250.II2 et RAM-voie 2 rendue à la circul. normale le 7/6/44 à 5h00. Incident dû à un acte de sabotage(pétard sur le rail fi. le 4, rail coupé à Im40 du joint sur Im00 de long. leurs du mitre de IO et enfermés dans une baraque dans la Les 4 garde-voie requis, ont été ligoté par les saboteurs eux-mêmes voie à proximité.

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Enquete en cours des gendarmeries frses et allemandes. (aucun résultat connu)

A Montmorné, le 7 juin 19 44

Le Chef de District,

le piqueur

signé : GRANDCOLAS.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Vu

Le Chef de Section, (Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

6 JUIN 1944

Charleville à Hirson

Entre Prisy le Petit et Auvillers

Km 180 660

Rail coupé par explosion de pétards

Sans conséquences.

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Acte de sabotage

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ème Arrond' de Charleville

66 ème Section de Charleville

662 ème District de Signy-le-Petit

Ligne de Mézières à Hirson par Aubilers (31²)

Gare d' ..... ou point kilométrique 180,660

entre les gares d' Auvillers et Signy-le-Petit

Date et heure de l'incident ..... : 6 Juin 1944 à 7H15

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : En effectuant la tournée des voies le cantonnier Lequeux Marcel de Signy-le-Petit a découvert au Km 180,660 la voie coupée sur les 2 fils, les rails ayant été arrachés par des explosifs.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 rail de 18m,00 et 1 rail de 17m,95 46kg Est complet chacun en 3 tronçons. 2 traverses 46kg Est à e. 1,445 cassées.

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : néant

Mesures prises ..... : Les 2 rails sectionnés ont été remplacés par l'équipe VB locale et la voie a été rendue à 12H00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : des rails étaient arrachés et sectionnés fil 1 sur une longueur de 1,40 ; fil 2 sur une long de 1,45. Le dernier mouvement passé sur la ligne est une machine H.L.P dans le sens Signy-Auvillers le 6.6.44 à 0H53 qui a sans doute amené les explosifs. Rien d'anormal n'avait été signalé.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête des autorités allemandes et de la gendarmerie française - Conclusion - acte de sabotage

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Signy-le-Petit, le 6 Juin 1944

Le Chef de District,

MINIER

(Nom MINIER)

(1) accident, ou acte.
(2) ins, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) Indiquer la responsabilité.
n croquis sur feuille séparée.

L.F. 96. — OE 2345. — Imp. Lahure, Paris. — 1680-2-42.

- 6 JUIN 1944

Charleville à Givet

Entre Aiglemont et Nouzonville

Km. 148,000

Tentative de pétardage de la voie

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

TENTATIVE
~~INCIDENT~~ (1) d'ACTE DE (2) MALVEILLANCE

Région d~~e l'Est~~ du Nord

Service de la Voie et des Bâtiments

~~6~~ ° Arrond^{t} d~~e~~ Charleville

~~63~~ ° Section d~~e~~ Charleville

~~631~~ ° District d~~e~~ Monthermé.

Ligne d~~e~~ Charleville à Givet.

Gare d~~x~~ ..... **ou point kilométrique** vers le Km I48.000

entre les gares d'Aiglement **et** Neuzonville.

Date et heure de l'incident .....: Le 6 juin I944, nuit du 6 au 7 juin I944.

Nature de l'incident .....: ~~Tentative de sabotage par~~ déjouée par gende-militaire des troupes d'occupation.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Au cours d'une tournée vers le Km I48.000, les soldats d'occupation, ont mis en fuite un groupe de saboteurs s'apprêtant à poser des explosifs sur la voie ferrée.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. I. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19633-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... Néant

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Néant

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Suite des sabotages dès l'approche des soldats de garde. Chef de canton ROMAIN 6311 mis au courant par le S/off. commandant le groupe de garde. Tentative de faire exploser la voie à l'aide de pétards posés sur le rail. Perte d'une bride en fer plat par les saboteurs.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Montharmé, le 7 juin 1914

Le Chef de District,

Le piqueur,
signé ; GRANDCOLAS.

(Nom)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Vu
Le Chef de Section.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

6 JUIN 1944

Paris à Bourg

Entre Tagnon et Rethel

Km 85720 9h30

Découverte d'explosifs sur la voie placés sous les patins des rails

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond[t] de Châlons

15 ° Section de Reims

454 ° District de Rethel

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] malveillance

Ligne de Paris à Longuyon

Gare d — ou point kilométrique 85 Km 720

entre les gares de Fagnon et Rethel

Date et heure de l'incident ..... : Le 6.VI.44 entre 2h.54 et 9h.15 - tentative de

Nature de l'incident ..... : Acte de malveillance contre tr 2054 déraillement à l'aide d'explosif

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 6.VI-44 le Chef de canton pal Bernet (C.4(42)) circulait sur voie 2. à 9h.15, au Km 85.720, il vit sur chaque fil un dispositif d'allumage d'explosif, les charges étant placées sous les plats de rails -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : - néant -

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : - néant -

Montant des dégâts ..... : - néant -

Avaries au matériel ..... : - néant -

Retard des trains ..... : - néant - (1er train 2054 à 12h.30')

Mesures prises ..... : Couverture réglementaire de l'obstacle - Gare de Fagnon avisée par téléphone - Services allemands avisés, ils procèdent au désamorçage du dispositif -

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : - néant -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : /

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Rethel, le 7.VI - 1944

Le Chef de District,
HUREAUX

(Nom HUREAUX)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647a. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-1-10-41.

8 JUIN 1944

Longuyon à Thionville

Entre Joppécourt et Mercy le Bas
Km. 244.200

Déraillement d'une machine
par suite de rail déboulonné

Traverses. 100

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt d Charleville

67e Section d Longuyon

671e District d Longuyon

~~INCIDENT~~[1] acte DE[2] sabotage

Ligne de Longuyon à Gouraincourt le Roman

Gare d ou point kilomètrique 244k250

entre les gares de Joppécourt et Pierrepont

Date et heure de l'incident..... : le 8 juin 1944 à 0h10

Nature de l'incident..... : déraillement de la machine HLP 150-175

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Un rail Voie 2 file 4 ayant été déboulonné et le rail aval ripé vers l'intérieur de la voie, PK 244.250, la machine HLP 150-175 a déraillé ainsi que son tender, a labouré 2 longueurs de voie et s'est inclinée vers l'accotement de la voie - Le gabarit de la voie 1 n'était pas engagé -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Aucun accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 2 longueurs de Voie à remplacer, soit 4 rails 46e St4 de 18m00 et 60 traverses - 360 tirefonds de 237.

Montant des dégâts..... : environ 2500f compris main d'oeuvre.

Avaries au matériel..... : —

Retard des trains..... : Service à voie unique entre Joppécourt et Pierrepont jusqu'à 21h00

Mesures prises ..... : Relevage de la machine et du tender effectué par le secours du dépôt d'Audun le Roman - Terminé à 19h15 - Voie 2 remise à la circulation à 21h00 - Ralentissements à 30 Km à l'heure du 8 juin à 21h00 au 9 juin à 15h00.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : Un joint file 4 avait été dénoué - les tirefonds intérieurs enlevés sur 13 traverses, tirefonds extérieurs soulevés, et le rail aval ripé vers l'intérieur de la voie. Acte de sabotage - Aucun témoignage intéressant, les requis civils assurant la garde des voies n'ayant aperçu personne au cours de leur ronde.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête sans résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 9 juin 1944

Le Chef de District,

Lamoureux

(Nom LAMOUREUX

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 2857 (8-1941) 556

8 JUIN 1944

Nancy à Longuyon et Metz

Entre Spincourt et Baroncourt

Km. 18.800

Déraillement du train 1168 suite à rail de boulonné

Traverses 150

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de Charleville

62 ° Section de Longuyon

673 ° District de Spincourt

INCIDENT[(1)] DE[(2)] circulation par suite d'acte de malveillance

Ligne de Longuyon à Jarny s/Moselle

~~Gare de~~ **ou point kilométrique** 18.430

entre les gares de Spincourt **et** Baroncourt

Date et heure de l'incident ..... : 8 Juin 1944 4h12

Nature de l'incident ..... : Déraillement de la locomotive 150 E 94 et de 5 wagons à minerai vides

M. Norris

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : le train 7a 1168 (Longuyon Landres) a déraillé au PK 18.430 de la ligne de Longuyon à Jarny s/Moselle entre les gares de Spincourt et Baroncourt par suite d'un acte de malveillance.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne.
Interruption de la circulation des voies I et II entre Spincourt et Baroncourt du 8 Juin à 4h12 au 9 Juin à 3h15.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 108 traverses et 600 tirefonds à remplacer.

Montant des dégâts ..... : 35 000 F

Avaries au matériel ..... : Peu importantes

Retard des trains ..... : Pendant l'interruption de la circulation le trafic voyageurs Baroncourt Longuyon a été détourné via Audun le Tonian.

Mesures prises ..... : autorités administratives et judiciaires avisées par la gare de Baroncourt
Secours des agents de Longuyon arrivé à 5h00. Mise en service de 16h30 à 17h30.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Relevage des wagons terminé à 14h50. Relevage de la locomotive terminé le 9 Juin à 11h
Circulation normale rétablie sur les 2 voies à 3h15 avec une vitesse de 30 Km/h
Le rail Nº 3 au PK 18.430 était démonté. Le rail avait dans le sens de la marche des traits nets démontrant un sciage. Huit vis ont été retrouvées sur l'accotement de la voie et
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : maintenu dans cette position au moyen d'une pince en travers du joint et
Une tranchée placée intérieurement dans un bois de hêtres à la traverse Longuyon

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête de la gendarmerie a fait connaître que l'acte de malveillance avait été commis par 10 individus qui n'ont encore pu être retrouvés ni identifiés

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, *le* 10 Juin *19*44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom NIVELET)

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

- 9 JUIN 1944

Bazancourt à Audun

Entre Anderny et Audun le Roman
Km 19.504

Déraillement d'une machine et de 15 wagons du train 26589

Pas d'accident de personnes

6h30

6

9 JUIN 1944

Paris à Longwy

Entre Sainte Menehould et Amagne
Km. 106.800

Déraillement du train 2192
(suite à explosion de pétards)

Chef de train légèrement blessé

Nombre de traverses nécessaire : 400

6

Paris à Longwy

Rapport sommaire de Monsieur Muhat chef de District 625 à Nancois, en date du 9 Juin 1944.

Ce jour à 3"15 le train direct (T.C.O.) 2192 a déraillé sur voie 2 au Km: 106.192, par suite de rupture des rails fils 3 et 4, l'arrière sur environ 10 mètres de longueur.

La machine 230 P 752, du dépôt de Givet s'est arrêtée sur voie 1 refoulée au Km: 106.080: 19 wagons déraillés à la suite dont 10 encore debout et détruits. Voies 1 et 2 obstruées - Conducteur: Malinet Marcel, Exploitation, Nancois, légèrement blessé à la tête.

Wagon secours dépôt d'Aumagne arrivé sur les lieux à 5H30 -
" " de Mohon " 9H40 -
Grue 35T " " " 13H40 -

Relevage en cours.

Dégâts à la voie: Voie 1: 14 rails 18m 45 Cor à remplacer 4 rails 11m 96 4,5 kg
65 traverses sur 12m 45 Cor - 24 traverses c. joints
Voie 2: 5 rails 18m 46 Std - 1 rail 11m 96 46 Std à remplacer
96 traverses sur 46 Std - 6 traverses c. joints

Durée probable d'obstruction: 30".

M. Mattio

Nancois, le 9 Juin 1944
Le chef de District,
Muhat

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d 2 Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

62 ° Section d Charleville

625 ° District d Laneuville

INCIDENT (1) Déraillement DE (2) train

Ligne d Paris à Longuyon

Gare d ____ ou point kilométrique 164.082 à 164.194

entre les gares d Longuyon et Sauville-Tarcy

Date et heure de l'incident ..... : 9 Juin 1944 - 3h15

Nature de l'incident ..... : Déraillement train direct 2192.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Par suite du vol d'un rail entre Lieu dit "Le Bois Brûlé" et Sauville-Tarcy, Km. 164.192, les essieux 23e et 24e du wagon 75 du train direct 2192 qui allaient sur voie 2192 a déraillé, entraînant le déraillement des 19 wagons suivants (sur 60 wagons) et s'est arrêté aux Km. 164.082 - Wagons suivants : dernier tender + 4 wagons sur voie 2, voie libre.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Conducteur Valiet Pierre des Tenues très légèrement blessé à la tête.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Voie 1 : Tassette de 12m45 et rail 11m96 à remplacer / 100 tirefonds - 12 éclisses - 8 boulons - 50 tirefonds
Voie 2 : 2 rails de 12m45 et 2 rails 11m96 à remplacer / 135 tirefonds - 8 éclisses - 8 boulons - 50 tirefonds

Montant des dégâts ..... : 250 NC

Avaries au matériel ..... : "

Retard des trains ..... : "

Mesures prises ..... : Relevage commencé le 9/6 à 5h30 - Fin de 35 dans la soirée - Voie terminée le 10/6 à 18h30.
Circulation interdite sur voie 1 et 2 entre les Km 164.082 et 164.194

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête autorités d'occupation et police.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 10/6/44 19

Le Chef de District,

Muscat

(Nom MUSCAT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. Lahure, Paris. — 16880-42.

9 JUIN 1944

Mézières à Hirson

Km 2.400

6 M.J

Explosions de pétard au passage de machines

Sans conséquences

6

9 JUIN 1944

Bazancourt à Audun

Entre Tondreville et Boulogny

Km. 9.100

Déraillement du train 11 V 10224

suite à rail déformé

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de CHARLEVILLE

6e Section de LONGUYON

6e District de BARONCOURT

INCIDENT(1) DE(2) circulation par suite d'acte de malveillance

Ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman

~~Gare d~~ ~~ou~~ point kilométrique 7K094

entre les gares de Bouligny et Jouaneville

Date et heure de l'incident..... : 9 juin 1944 7h07

Nature de l'incident..... : Déraillement de la locomotive 230 K 215, d'un fourgon et d'une voiture à voyageurs

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Le train "Marchandises voyageurs" 8224 (Audun-Baroncourt) a déraillé au PK 7.094 de la ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman, aux abords de la halte de Jouaneville, par suite d'un acte de malveillance.

m North

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne.
Interruption de la circulation entre les jonctions M-M et 10a-10b de Jouaneville.
a) de 7h07 à 10h00 sur les 2 voies
b) de 10h00 à 23h15 sur voie II

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 2 rails de 18,00 - 1 rail de 17,96 - 1 rail de 17,20. 56 traverses - 16 tirefonds d'éclisses - 10 arrêts - 12 éclisses - 300 tirefonds à remplacer.

Montant des dégâts..... : 30 000f

Avaries au matériel..... : peu importantes

Retard des trains..... : Le train 8224 a été supprimé de Jouaneville à Baroncourt.

Mesures prises ..... : Autorités administratives et judiciaires avisées par la gare de Baroncourt.
Secours du dépôt d'Audun-le-Roman arrivé à 9h03. Relevage terminé à 21h30
Voie II rendue à la circulation à 23h45 avec ralentissement à 30 km/h.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : Le joint file 3 au PK 7.094 était démonté, le rail aval dans le sens de la marche des trains avait été déboulonné sur 15 traverses, puis replacé dans l'encoignure de la voie et maintenu dans cette position au moyen d'une éclisse placée en travers du joint.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête faite par la gendarmerie n'a donné aucun résultat jusqu'à présent.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, le 12 juin 1944

Le Chef de District,

(Nom NIVELET)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 556

- 9 JUIN 1944

Charleville à Givet

Entre Haybes et Prix-Mahais

Hm. 189.700

N 48

Projection de torpilles sur un train (n° 25006)

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] ACTE DE[2] MALVEILLANCE

*Région d*e l'Est.

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond' de Charleville

63e Section de Charleville

639e District de Revin.

Ligne de Charleville à Givet.

Gare de _____ ou point kilométrique 189.700

entre les gares de Haybes et Vireux-Molhain

Date et heure de l'incident ..... : 9 juin 1944 18h30.

Nature de l'incident ..... : Projection de torpilles sur un train.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le train Voie II N° 250.060, reçu à son passage au Km 189.700, 4 petites torpilles à hélice projetées vraisemblablement du haut du rocher surplombant la voie. Elles tombèrent à coté du train, n'éclatèrent pas.
Les autorités allemandes averties par les militaires du train, récupérèrent les engins.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Aucun accident.

Modèle L. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Néant.
Montant des dégâts ..... :	Néant.
Avaries au matériel	Néant.
Retard des trains ..... :	250.II2 - 2h55 - 250.I52 : 5' - 250.I66 : 2'
Mesures prises	Arrêt complet des trains jusqu'à la visite des voies effectuée par le Chef de Canton Lecocq, lui-même averti par téléphone à son P.N. à 22h30.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Néant.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête autorités allemandes et françaises. Aucun résultat connu.

A Revin, le 12 juin 19 44

Le Chef de District,

Le piqueur
signé : PIERLOT.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

- 9 JUIN 1944

Charleville à Giret

Entre Fumay et Revin

Km 178900

19H,40

Rail coupé par explosion au passage du Km 250060

Pas d'accident de personnes.

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] ~~ACTE~~ DE[2] ~~MALVEILLANCE~~

Région d ~~de l'Est.~~

Service de la Voie et des Bâtiments

~~6~~ ° Arrond' d ~~de Charleville~~

~~63~~ ° Section d ~~de Charleville~~

~~532~~ ° District d ~~de Revin.~~

Ligne d ~~de Charleville à Givet.~~

Gare d _____ ou point kilométrique I78.946.

entre les gares d ~~de~~ Revin et Fumay

Date et heure de l'incident ..... : 9 juin I944 à I9h40.

Nature de l'incident ..... ~~Pétards.~~

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. ~~Le train voie II N°250.60 remarqué par la machine 230K.I96(Givet) fit exploser un pétard, sur le fils 3, créant une brèche de I m60 et forçant mouvement stoppa après passage total du convoi et parvint par ses propres moyens jusqu'en gare de Revin où s'effectua le remplacement de la machine.~~

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... ~~Aucune blessure, ni accident de personne.~~

Mod. I. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 rails 46K°S. de 17m,96 et 18m. 2 éclisses, 4 boulons, 2 traverses inter. I,445 - IO tirefonds. Lignes téléphoniques : SNCF : 2 fils rompus. PTT : IOfils rompus.
Montant des dégâts ..... :	IO.000
Avaries au matériel	machine 230K.I98 de Givet avariée légèrement.
Retard des trains ..... :	250.060:2h.- 250.I40:6' - 250.II2 : 3' D.I3:3'
Mesures prises	Service voie unique établi voie I entre Revin et Fumay à 21h. Voie II rétablie le IO à 3h15 2 rails pris au stock en gare de Revin.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Néant.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquete autorités allemandes et frses. (aucun résultat)

A Revin, le IO juin 19 44

Le Chef de District.

le piqueur

signé: PIERLOT.

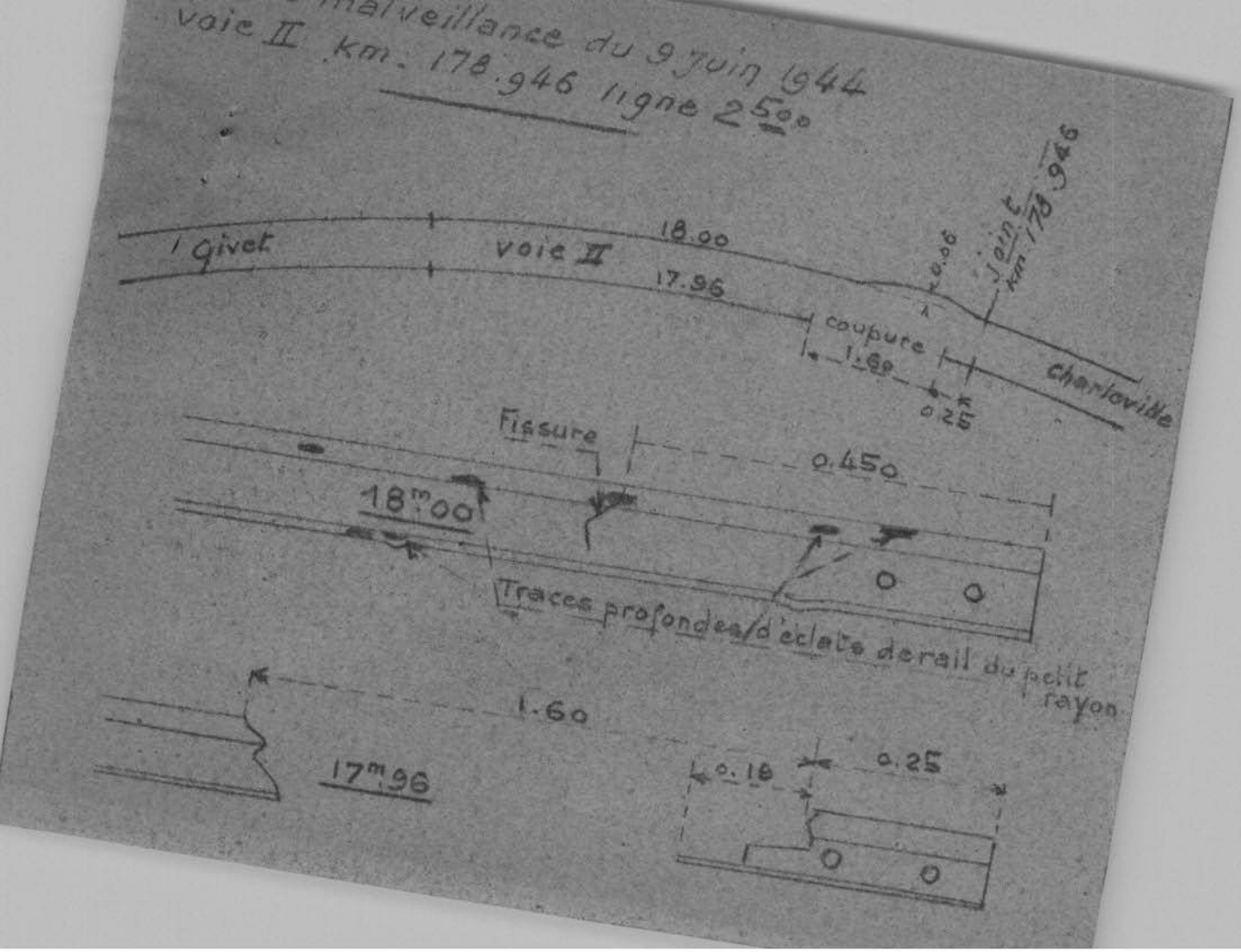
(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Transmis

Le Chef de Section. (Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.


Surveillance du 9 juin 1944
voie II km. 178.946 ligne 2500
Givet
voie II
18.00
17.96
0.06
Joint km 178.946
coupure
1.69
0.25
Charleville
Fissure
0.450
18m00
Traces profondes d'éclats de rail du petit rayon
1.60
17m96
0.18
0.25

-9 JUIN 1944

Charleville à Jaret

Vieux Mothain (gare)

Train 25 C 112

Découverte d'explosifs sur la voie par un officier allemand

Sans conséquences

22 H. 20

6

10 JUIN 1944

—

Charleville à Hirson par Liart

Entre Tournes et Rouvroy-le-Petit-Echelle

Km. 4000

—

Découverte de pétards non explosés

—

Sans conséquences

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

5 ° Arrond' d Charleville

66 ° Section d Charleville

661 ° District d Charleville

INCIDENT (1) Acte DE (2) Sabotage

Ligne d Mezieres à Hirson partant

Gare d ..... ou point kilométrique 3.800

entre les gares d Tournes et Rouvroy

1 Circuit

Date et heure de l'incident ..... : 10 juin 1944 à 0h21

Nature de l'incident ..... : Sectionnement de 2 rails brisés sur V2, fils de

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : par les gardes voies du canton de Beaumont. Ces gardes vont avec de faire la garde des Tournes

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Néant

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : La garde de Tournes avisa le PR de Charleville qui avisa le Service Allemand. Ce dernier se rendit sur les lieux, fit les relevés et ordonna la remise de la circulation. Circulation rétablie à 9h30

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : acte de sabotage

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Charleville, *le* 13-5 *19* 44

Le Chef de District,

J. Bollet

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom BOLLET)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-3041.

10 JUIN 1944

Baroncourt à Audun

Entre Anderny et Audun

Km 16'504

0H,30

Déraillement du train 26589
suite à rail déboulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d Charleville

67e Section d Longuyon

675e District d Audun-le-Roman

INCIDENT (1) DE (2) CIRCULATION

Suite acte de malveillance.

Ligne d Hamnaurt à Audun

Gare d ..... **ou point kilométrique** 18.504

entre les gares d Anderny **et** d'Audun

Date et heure de l'incident ..... : 10 Juin 1944 à 0h30

Nature de l'incident ..... : Acte de malveillance Déraillement du train 26.589

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 10 Juin 1944, à 0h30, le train 26.589 a déraillé par suite d'un acte de malveillance au Km 18.504 sur la voie II. 2 Voies obstruées. Machine 151 TC 754 du dépôt d'Audun et 9 wagons tamponnés détruits et plus ou moins avariés. Cause : Déboulonnage d'un joint de rail de la voie II. Circulation interrompue jusqu'au lendemain matin.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Voie I : 4 Rails 18m 46Kg SS, 45 Traverses à 1.435 environ
Voie II : 7 Rails 18m 46Kg SS, 100 Traverses à 1.445 environ

Montant des dégâts ..... : 150.000 Francs

Avaries au matériel ..... : 530.000 Francs.

Retard des trains ..... : Trains détournés par Conflans et Briey

Mesures prises ..... : Trains détournés. Trains supprimés. Rétablissement de la voie I à 4h30. Rétablissement de la voie II à 12h00 le 11-6-44 à 20 heures. Circulation rétablie sur voie I à 12h00 " " sur voie II à 13h15

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Les rails et traverses ont été retirés de la voie II. Cet acte de malveillance fait suite à celui d'Anderny relaté dans un autre bordereau de la Ligne. Les Gares Allemandes ont été informées de ces actes de malveillance.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Autorités administratives avisées

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... :

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Audun, *le* 14 Juin *19* 44

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1617. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

10 JUIN 1944

Mézières à Hirson par Liart

Entre Signy le Petit et Any
Km. 183.000

Explosion au passage d'un train (312001)
(rupture des 2 rails sur 1m)

Pas de déraillement ni d'accident
de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

66e Section de Charleville

662e District de Signy-le-Petit

Acte de sabotage

INCIDENT(1) DE(2)

Ligne de Mézières à Hirson par Rocquigny (31 200)

Gare d ou point kilométrique 183,250

entre les gares de Signy-le-Petit et Any

Date et heure de l'incident ..... :	10 Juin 1944 à 3H30
Nature de l'incident ..... :	Au passage du train 312.001 : machine 150 E 142 de Conflans, des pétards placés sur la voie ont explosé occasionnant une fracture de la voie sur les 2 files. Aucun wagon n'a déraillé : le train s'est arrêté, le 18e wagon se trouvant à cheval sur la coupure.
Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..	Il s'agit d'1 train de troupe et de matériel (camions et canons) allemands circulant sens Mézières-Hirson. La voie à cet endroit est en alignement et en rampe de 3mm/638m
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	Néant
Avaries à la voie ou aux installations (détail succint)	4 rails de 18m00 46kg Est coupés en 2 tronçons chacun 3 traverses 46kg Est à e: 1,445 cassés.
Montant des dégâts ..... :	
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains ..... :	Trains 312.001 - 312.033 : 6H00
Mesures prises	Equipe V.B. locale : Coupés des rails approchés par les explosifs et interposition sur chaque file d'1 rail de 4m98 du ratelier de secours. Voie rétablie à 9H30
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Des explosifs placés à un joint ont sectionné les rails fil 1 et fil 2 occasionnant respectivement des fractures de 6m40 et 1m80. Il s'agit d'un acte de sabotage.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête des autorités allemandes et de la gendarmerie française. Conclusion : Acte de sabotage

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Signy-le-Petit le 10 Juin 1944

Le Chef de District.

(Nom MUNIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O.E 3537 (8-1941) 556

10 JUIN 1944

Paris à Longwy

Suite Cours la grand Ville de Longwy

Kms. 239840

6H40

Déconnecte d'un rail débonné

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d' Evreux

65 e Section d' Longuyon

652 e District d' Longuyon

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] malveillance

Ligne d' Paris à Longuyon Voie 1

Gare d' ou point kilométrique 239[k] 240

entre les gares d' Conflans Jarny et Longuyon

Date et heure de l'incident ..... : découvert le 10 Juin 1944 à 6[h] 40

Nature de l'incident ..... : Rail Voie 1 Fil 2 dessoudé et détourné sur 10 barres éclisse placée entre les 2 rails.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le mécanicien du train 4204, circulant sur voie 2, aperçut au passage le rail détourné de la voie 1, en avant la gare de Conflans à 6[h] 00. Après avoir mis les signaux sur 1 à l'arrêt, le Chef de gare de Conflans, accompagné du 2e Chef de canton Prugot Lucien et du cantonnier Despicier Elie se rendirent sur place et découvrirent l'acte de malveillance à 6[h] 40

Conséquences (blessures notamment ; joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Les intéressés ont été avisés de la constatation a été signalée aux voie après constatations par les autorités allemandes celles ci donnent l'ordre de réparer à 9[h] 15 — Voie rétablie à 9[h] 25

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : (Paris) Joint en gare à Conflans (Longwy) Eclisse placée entre les rails Commande enlevée à l'extrémité de la voie sur la

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Service régulièrement assuré, aucune interruption à l'intérieur de l'entrevue

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Pas de témoignages intéressants recueillis Enquête en cours

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 10 juin 1944

Le Chef de District,

(Nom TEANDIN)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond[t] de Charleville

65 e Section de Longuyon

652 e District de Longuyon

INCIDENT[(1)] acte DE[(2)] malveillance

Ligne de Paris à Longuy - Voie 2

Gare de ~~.....~~ ou point kilométrique 239[k] 900

entre les gares de Cons la grandville et Longuy

Date et heure de l'incident ..... : découvert le 10 Juin 1944 à 8[h] 30

Nature de l'incident ..... : Rail voie 2, fil 4 déboulonné et détourné avec la traverse selle cornière et éclisse en U du joint Nord restée en place

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : En nous rendant sur le lieu de l'acte de malveillance (au Km 239[k] 240) la Feldgendarmerie nous montra un 2e acte de malveillance

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Les intéressés ont été avisés. La circulation a été suspendue sur voie 2 à 8[h] 40. Après constatations par les autorités allemandes, celles-ci donnèrent l'ordre de réparer à 9[h] 15

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Voie 2 rétablie à 9[h] 30
La voie est éprouvée en joints Nord. Les tirefonds étaient retirés aux 10 traverses à l'extérieur de la voie. Sur ces 10 mêmes traverses les tirefonds intérieurs étaient seulement sortis sur la 2e traverse voisine du joint où un tirefond fendu (probablement) restait appuyé sur le rail. Ce tirefond empêchait le rail d'être sorti des entailles. L'éclisse intérieure du joint et les 4 boulons d'éclisse étaient enlevés - Courbe de R = 500 Sens 112 - C'est le rail haut qui était intéressé

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Pas de témoignages intéressants recueillis
Enquête en cours

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Néant

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 10 Juin 1944

Le Chef de District,

Verandin

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom JEANDIN)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647a. — Imp. Lamy, Paris. — 16601-10-41.

10 JUIN 1944

Paris à Longwy

Entre Margut Frouy et Blagny

Km. 183.100

Obstruction de la voie II par un élément de dix longs et 4 arcs réunis par une chaine

Pas d'accidents de personnes

6

Rapport sommaire tenant compte de rapport définitif

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d Charleville

5e Section d Sedan

6e District d Carignan

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] malveillance

Ligne d Paris à Longuyon

Gare d ..... **ou point kilométrique** 183,150

entre les gares d Margut-Tronp **et** Olizy

Date et heure de l'incident ..... : 10 Juin 1944 à 6h 52

Nature de l'incident ..... : Destruction de la voie

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Pas d'accident de personne.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... : 10000[f] environ

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Hayange, *le* 10 *19* 44

Le Chef de District,

Richebot

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHABOT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

10 JUIN 1944

Rerigny à Huisseau 17h

Entre Draizé la Romagne et Montmeillant
Km. 89.600
Rupture d'attelage suite à explosion de pétard ayant provoqué la rupture d'un rail

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

*Région d*e Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

66 e Section de Charleville

664e District de Liart

~~INCIDENT~~(1) ACTE DE(2) MALVEILLANCE

Ligne de Réviguy à Hirson

Gare d ~~ou~~ point kilométrique 39k600

entre les gares de Fraize et Rouage et Montmeillant 1er jeu

Date et heure de l'incident ..... : le 1er Juin à 17h 00

Nature de l'incident ..... : Rail piétardé au Pt 39k600 voie II file 3.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Au passage du train 6052 un piétard a explosé sectionnant un rail de la file 3.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes, ni de déraillement

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 rail 46kE de 12ml et 3 traverses.

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : Le train 6052 : 1 heure. Différents trains déjà fort en retard ont accusé celui ci.

Mesures prises ..... : Remplacement du rail à 21h15 après autorisation du 1er allumeur

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Néant. Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : /

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Liart, le 10/6/64 19

Le Chef de District,

Fort

(Nom FORT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. L F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

11 JUIN 1944

Ligne de Revigny - Hirson

Entre Noviant - ~~Gercourt~~ Charmois et Amagne

Km 59, 300

pers 11h.30

Voie II coupée par explosion de pétard au passage du train n° 6096

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est — Malle

INCIDENT (1) Acc DE (2) Malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^{t} d Charleville

52 ° Section d Charleville

621 ° District d Maizy Ste

Ligne d Reims a Hirson

Gare d ..... **ou point kilométrique** 59,300

entre les gares d Pont Arcy **et** Maizy Ste

Date et heure de l'incident ..... : 11 Juin 1944 a 2h30

Nature de l'incident ..... : Deraillement d'un wagon suite a une Fausse de Voie

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : a 2h30 le train 6096 circulant sur la Voie 2 de Pont Arcy vers Maizy a heurté un wagon de Stock mis en Voie 1 entre la pk 59,500 et 59,700 et a été Entravé en cabrant un Wagon citerne Vide sur sa gauche. Le train a fait environ 200 m avant de s'arrêter. La circulation normale a été rétablie à 9h10

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 mil de 9 rails 46 Ecrasés 2 Eclisses 46 et 1 Selle 5 Tirefonds

Montant des dégâts ..... : Evalué 500 F

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : 6096 : 2h30

Mesures prises ..... : Le relevage du wagon déraillé a eu lieu de 5h10 a 7h30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : La responsabilité de la SNCF n'est pas engagée

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Le Service a été informé du résultat de l'enquête faite par la Gendarmerie Française et Allemande dont il dépend

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... :

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Lucquy, le 21 Juin 1944

Le Chef de District,

(Nom Bourdelle)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) ~~M. ou F. acceptant la responsabilité.~~

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

l'Chef du Service VB

Paid

14 JUIN 1944

Paris à Longwy

Entre Rehon et Conflans la Grandville.

Km 239.920

9H35

Découverte d'un rail déboulonné

—

Sans conséquences

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

65e Section de Longuyon

652e District de Longuyon

INCIDENT(1) Acte DE(2) Malveillance

Ligne de Paris à Longuy - Voie 2

~~Gare d~~ ~~.....~~ ~~ou~~ point kilométrique 239k780

entre les gares de Cons-la-Grandville et Longuy

Date et heure de l'incident ..... : découvert le 14 Juin 1944 à 9h35

Nature de l'incident ..... : Rail voie 2 fils 4. déboulonné et détaché sur 20 traverses
Selle-cornière et éclisse en U du joint Nord restées en place.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Au cours de la visite journalière des voies, le cantonnier Thiésa Jean de Cons-la-Grandville découvrit ce sabotage.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : LO.1120 : 1h22 ; 10908 : 0h35

Mesures prises ..... : Le cantonnier Thiésa avertit les gares de Cons-la-Grandville et de Longuyon. La circulation des trains fut suspendue sur voie 2 à partir de 9h50 après constatation par les autorités allemandes, celles-ci donnèrent l'ordre de réparer à 10h55 voie 2 rétablie à 11h00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Voie équipée en joints Nord. Les tirefonds extérieurs étaient retirés sur 20 traverses consécutives sauf sur la 7e où un tirefond était resté. Sur ces mêmes 20 traverses tous les tirefonds étaient soulevés à l'extérieur.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : L'éclisse intérieure et les 4 boulons du joint Nord étaient retirés. Le rail était resté dans ses entailles. Voie en alignement. Plusieurs trains ont circulé sans incident sur le sabotage avant sa découverte.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Pas de témoignages intéressants recueillis
Enquête en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 14 Juin 1944

Le Chef de District,

Verandin

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom JEANDIN)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1670. — Imp. Lahure, Paris. — 1661-10-41.

14 JUIN 1944

Chaberille à Gurat

Entre Braux Lezugy et Montbrun
Km. 158.400

Pont endommagé par explosion
d'engins (voie II inutilisable)

6

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 2 poutrelles à l.de 5m00-3 entretoises- I r... 0,30x0,30x5,00- I rail de I7,96 46K°8.33. 20 ... 6 brides et I2 boulons à crochet à remplacer - Maçonnerie fissurée sur ... de la culée coté Givet, fissure e, ainsi qu'un coussinet de granit sont à réparer. Dégats : 30.000 frs.

Montant des dégâts ..... : Néant.

Avaries au matériel ..... Néant

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Reconnaissance des lieux par M.GRANDCOLAS, piqueur et SIMON, Chef de canton de 2h00 à 4h00. Voie I rendue à la circulation le I4/6 à 3h15 avec ralentissement à IOKm heure entre les gares de Braux et de Montherme. Organisation d'un service ... à V.U avec pilotage sur Voie I entre Braux et Montherme au I4/6/44 à3h45 jusqu'à nouvel avis- Utilisation de la jonction de secours de Montherme. Ralentissement Voie I porté à 30Km/H le I4 juin à I2h20 jusqu'à nouvel avis?

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. ... Explosif sur la maçonnerie (pièce d'appui) sous la I°entretoise . Incident dû à un acte de sabotage.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... ...

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Enquete des gendarmeries frses et allemandes. (aucun résultat connu)

A Montherme, le I4 juin 19 44

Le Chef de District,

I croquis joint.

le Piqueur :

signé : GRANDCOLAS.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adressrr à l'Arrondissement-Voie.

RGR/ - Transmis à Monsieur le Chef du Service VB.

Le jumelage de poutres de la file 3 a été remplacé par deux poutrelles previsoires assemblées. Le travail a été fait par le train-parc allemand de l'entreprise Zimmermann, de Dusseldorf, qui est en ce moment en stationnement à Nouzonville et qui a travaillé récemment au pont du Theux. Notre brigade locale VB a participé aux travaux. La circulation voie II a été rétablie le 17 Juin à 16 heures avec limitation à 10km/h. M. MULLER, Contrôleur technique principal des OA relève tous les renseignements pour la réparation définitive.

-1-

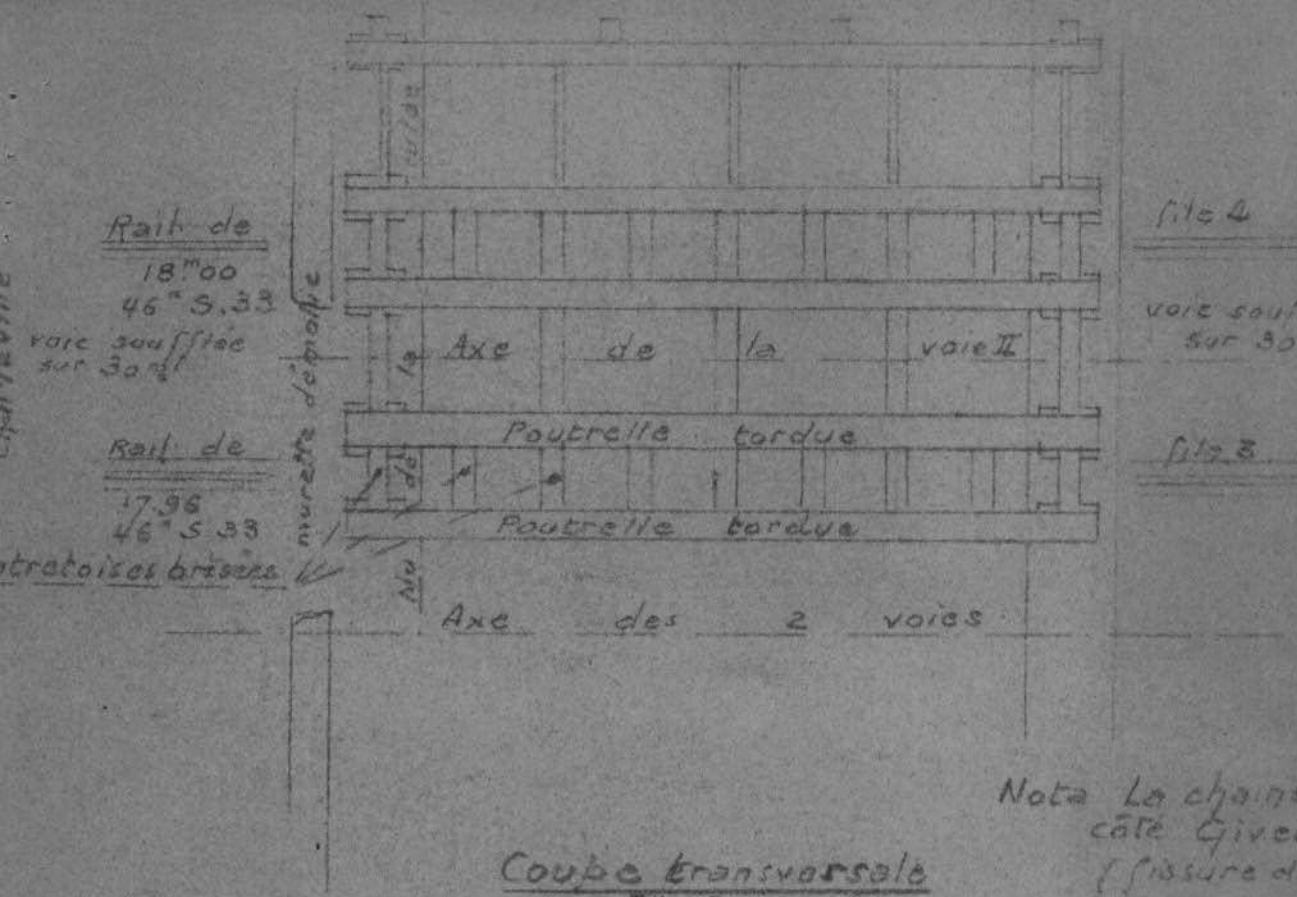
D'après renseignements de l'EUA, quatre auteurs de ce sabotage auraient été arrêtés par la police française.

Charleville, le 19 Juin 1944.
Le Chef du 6ème Arrondissement V.B.,

Acte de sabotage du 14 Juin 1944

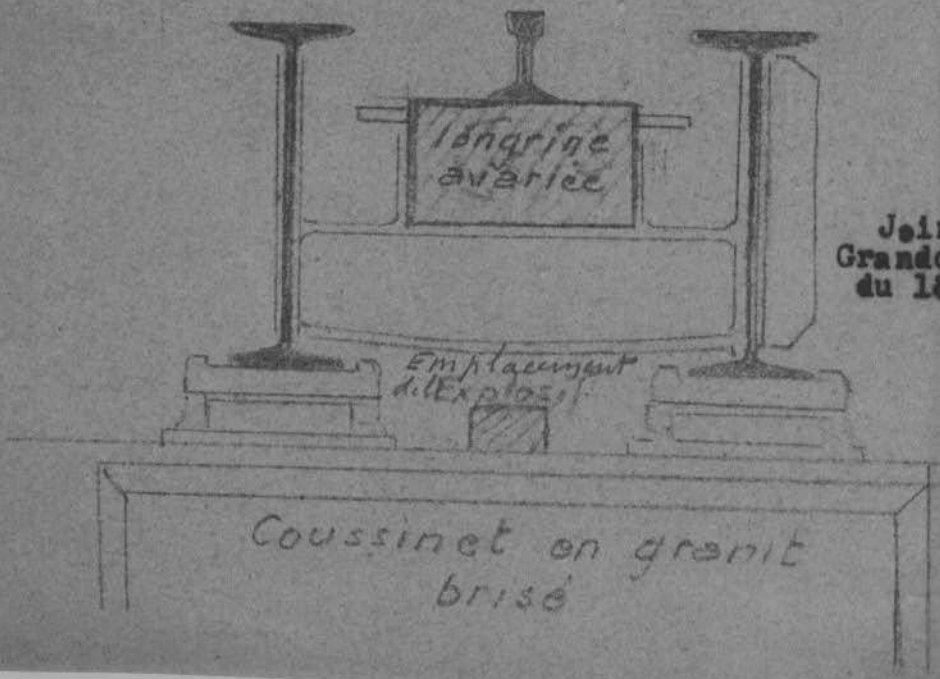
P.I km 158.300 voie II

-Plan-



Nota La chaine dangle côté Givet est decollée (fissure de 5m00)

Coupe transversale file 3



Joint au Rapport de M. Grandcolas, Piqueur en date du 18 Juin 1944.

N O T E

sur la destruction du tablier du pont au km 158 387 de la ligne de Charleville à Givet.

Le 13 Juin, à minuit, le tablier du pont de 4 m. au km 158 387 de la ligne de Charleville à Givet (Braux) a été endommagé à la suite d'un attentat.

Le tablier est du type à poutres jumelles de 4 m. d'ouverture. Chaque file de rails est supportée par un caisson de 2 poutrelles en I laminé réunies par les entretoises en acier moulé.

Une charge d'explosifs placée sous le rail intérieur de la voie II a faussé les deux poutres formant caisson, brisé deux entretoises sous rails et une entretoise d'entrevoie.

Après remplacement des pièces avariées par le personnel d'un train parc allemand, la circulation sur cette voie a été rétablie le 17 Juin à 16 heures : un ralentissement à 10 km/heure a été prescrit pendant 8 jours.

JR

20 - Juin 1944

15 JUIN 1944

—

Paris à Longwy

—

Entre Landre-Mondy et Armagne

Km. 103. 200

—

Déraillement du train 2246 1H/6

suite à explosion d'engin

—

Pas d'accident de personnes

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de Charleville

62 ° Section de Charleville

621 ° District de Amagne Ly

INCIDENT (1) Acte DE (2) Malveillance

Ligne de Paris à Longuyon

Gare de ~~.....~~ **ou point kilométrique** 102.240

entre les gares de Sautou Manchin **et** Amagne Ly

Date et heure de l'incident ..... : Le 15 Juin à 1[H]10

Nature de l'incident ..... : Déraillement de 7 Wagons du 2246

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 15 Juin 1944 à 1[H]10 le train 2246 circulant sur Voie 2 parvenait au Km 102.240 Longueur 1[k] environ des pilles de la Ligne aux Voies 3 et 4 2[me] en cas de rail de chacune des 2 Voies en cours et 7 Wagons déraillent les Voies 1 et 2 restent obstruées de 1[H]10 à 3[H] et de 14[H]30 à 16[H]30 ; la 3[e] de 1[H]10 à 3[H]10 La circulation normale a été rétablie à 16[H]30 sur les 2 dites Voies

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Sur Voie 3

Pas d'accidents de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 4 Rails de 15[m]/m 46 3[d] 533 à ~~.....~~ Tonnes aux Voies

2 Rails 2[me] " " " "

9 Boulons mixtes et 6 crs 46 32 533 à 1435 Francs

Montant des dégâts ..... : 320[f] de Contremarques plus la Valeur du Matériel à Voies par retard

Avaries au matériel ..... : Estimé 1500 Francs

Retard des trains ..... : 2246 30[m]/m Les autres trains ont été détournés par Voie 3 et 4

Mesures prises ..... : Le relevage des Wagons déraillés a eu lieu et terminé à 17[H]40

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Fissures de 3 Rails de 15[m]/m 46 3[d] 533 Les traits ont été enlevés de suite

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : Le Service Voie de la S.N.C.F. n'est pas engagé

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête des Gendarmeries Français et Allemand en cours

Néant

~~Le Représentant du Service (3)~~
~~(Nom, titre, résidence et signature)~~

A Amagne Ly, *le* 21 Juin 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom Bourdeille)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-43.

70

19 JUIN 1944

1H 53

Paris à Longwy

Entre Sarlce Marchin et Amagne

Déraillement de 12 wag. du train 2202
suite à explosion de pétard

6

25

Paris à Bordeaux

Rapport sommaire de Monsieur Muscat
Chef de District 625 à Saumur, en date du 19-6-44.

Ce jour à 1H53, le train direct (T.C.O.) 2803 a déraillé sur voie 2 au Km: 109.478, par suite de rupture des rails files 3 et 4, fêtardés sur 2m00 environ, extrémités à 1m10 d'un joint suffoté.

La machine 150 B 34 du dépôt de Monon, n'a pas déraillé et s'est arrêtée au Km: 109.890. Les 12 wagons suivants (4 plats, 9 citernes vides) ont déraillé à la suite: 4 wagons citernes de 18T, tout couchés en travers des voies, au Km: 109.442. Pas d'accident de personne.

Wagons secours dépôt d'Amagne arrivé sur les lieux à 4H05-
Groupe 35T du dépôt de Monon - 7H50-
Relevage en cours. - 15H20-

Avaries à la voie 1: 2 rails de 18m 46K S.33 à remplacer. 30 traverses 46K S.33 à remplacer.
2: 4 rails de 18m - 132

Durée probable d'obstruction: Voie 1: 18H.
Voie 2: 30H.

Saumur le 19/6/44
Le Chef de District,
Muscat

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e° Arrond^{t} de Charleville

62e° Section de Charleville

125e° District de Lamure

INCIDENT[1] Déraillement DE[2] train

Ligne de Paris à Lauvoy

~~Gare d~~ ou point kilométrique 109.39 à 109.475

entre les gares de Amagne et de Voncq-Novion

Date et heure de l'incident ..... : 19 Juin 1944 - 1h52

Nature de l'incident ..... : Déraillement train direct 2702.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Par suite des ruptures des rails files 3 et 4, le tender du 2m05 environ PK: 109.439. La machine 150 B 32 du dépôt de Mohon n'a pas déraillé et s'est arrêtée au Km: 109.39, tel 13 wagons des 1ère catégories (9 citernes 4 plats) ont déraillé. 11 wagons citernes vides en travers des voies au Km: 109.440

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Voie 1: 18 traverses sur les 46m Std. 2 traverses éclatées. Ballast à refaire 46m 2 Std - 8 boulons à remplacer. Voie 2: 8 rails sur 18m 46m Std. 97 traverses sur les 46m Std, 8 traverses coupées. Ballast à refaire 46m 2 Std. 32 boulons à remplacer. Poteau d'amarrage Km 109.440 Voie 1 à remplacer.

Montant des dégâts ..... : 750 tuiles 65 Frs. 200 tuiles 20 Frs. "

Avaries au matériel ..... : " Work

Retard des trains ..... : "

Mesures prises ..... : Rétrocage commencé le 19/6 à 4h05 - 3 rup de 25m du ballast entièrement refait le temps 5 terminé le 19/6 à 19h20 - Les 19/6 à 15h50 - Circulation rétablie Voie 1 sur 2 le 19/6 à 21h05.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Idem ——— do ——— Poteau télégraphique poteau à 10m 20 l'heure, le 19/6 à 4h55 - Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : "

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : En cours, autorités d'occupation et civiles.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Lamure, le 21 Juin 1944

Le Chef de District,

Muscat

(Nom MUSCAT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16476. — Imp. LAHURE, Paris. — 1666t-10-41.

19 JUIN 1944

78

2811/0

Rerigny à Hiesse

Entre Montmeillant St Jean et Braize la Romagne

Km. 87

Rail coupé par explosif de pétards

Sans déraillement

Pas d'accident de personnes

6

27

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d : L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond^{t} d : Charleville

66e Section d : Charleville

666e District d : Giart

INCIDENT[1] ACTE DE[2] MALVEILLANCE

Ligne d : Recicourt à Lissy

Gare d

entre les gares d : Montmeillant **et** Braux-la-Montagne **ou point kilométrique**

Date et heure de l'incident ..... : le 20 juin à 23h10

Nature de l'incident ..... : Rail fêtardé au Pt 37,050 file 1

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : au passage du train 2018, un pétard a explosé sectionnant un rail de la file 1

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes ni de déraillement

.....

Mod. I. F. 96. — OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17952-742.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , le 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. l'Ingénieur de la Direction Générale des Transports (à qui a été adressé un premier avis).

22 JUIN 1944

0H45

Bourguyon à Audun

Entre Audun et Fontoy

Hm - 255.350

Découverte d'un sabotage fait peu avant le passage

Acte de malveillance

6

49

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Ouest

Service de la Voie et des Bâtiments

e Arrond[t] d Chartres

e Section d Courtalain

e District d Authon le Perreux

INCIDENT[(1)] DE[(2)] Voie

Ligne d Chartres Thionville

Gare d ..... **ou point kilométrique** 255.350

entre les gares d Authon le Perreux **et** Fontaine

Date et heure de l'incident ..... : 22 Juin 1944 à 6h45

Nature de l'incident ..... : Sabotage

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le Contrôleur Chef Royaux Emile, Agents Cant. G.V.C. a découvert un bâton d'explosif sur le rail Ouest de la 2 voie (Courbe rayon d'un courbe de 1000m) - Le Bâton de explosif était placé entre le 2 rail et la traverse du PK 6 à une distance de 150m 6 Intervalles du PK 6 à une distance de 150m 6

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... :

Retard des trains ..... : train 1a 612 - 3h 36

Mesures prises ..... : Remorquage de la 6 en avec machine HLP entre Authon et Fontaine (A+R)

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Bâton explosif plastic - Sabotage - Ennemi - Aucun permis de déterminer le personnel du sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête ouverte par les autorités françaises et allemandes Aucun résultat à ce jour

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Authon, *le* 22 Juin *19* 44

Le Chef de District,

Gaudin

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom GAUDELIN)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

22 JUIN 1944

2H25

Paris à Longwy

Entre Bazancourt et Le Châtelet
Km 76.600

Déraillement du train 2240
suite à acte de malveillance

Cas d'accident de personnes

6

JD

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt de Châlons

45e Section de Reims

454e District de Rethel

INCIDENT(1) Acte DE(2) Malveillance

Ligne de Paris à Longuyon

Gare d —— ou point kilométrique 76,km290

entre les gares de Bazancourt et Le Châtelet

Date et heure de l'incident ..... : Le 22 Juin 1944 à 2h.25

Nature de l'incident ..... : Déraillement à l'aide d'explosif.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Eclisses posées sous rail file 3.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Déraillement du train 2078 - Mécanicien Badot du dépôt de Laroillette légèrement blessé à la face -

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Voie 1 - 4 rails de 12m 46kg E - 10 traverses -
Voie 2 - 2 rails de 18m - d° - 296 - d° - 800 tirefonds
444 boulons d'éclisses - 6 joints supports -

Montant des dégâts ..... : 190.000 f. — (environ)

Avaries au matériel ..... : 3 wagons H.S -

Retard des trains ..... : Voie I obstruée de 2h25 à 12.45 - Voie 2 de 2h.25 à 14.10 -

Mesures prises ..... : Voie I rendue à la circulation normale à 12h.45 -
— II —— rail à 10 km-h à 14.10 -
— d° — 30 km-h à 18h.00 -

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de malveillance -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : /

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)
/

A Rethel, le 22-VI-1944

Le Chef de District,
Hureaux

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HUREAUX)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 1601-10-41.

23 JUIN 1944

5H15

Paris à Longwy

Porte Bazancourt et le Châtelet

Km. 78.950

Découverte de pétards non explosés

Sans conséquences

6

Rethel le 23 6/44

Compte-rendu

Entre Malveillance
et
Ligny 2 km 78.865
Entre Le Châtelet et
Bagneaux

Le 23 Juin 1944 à 5h15
au km 78.865 de la ligne Paris à
Longuy le G.V.C met découvert
sous la fil H une charge d'explosif -
La circulation a été interrompue
interrompue sur voie 2 jusqu'à 8h00 -
heure à laquelle les allemands ont
désamorcé le dispositif -
Je n'ai pas établi d'I.F.96 -

Rethel le 23/6/44
Le chef de district
Rameaux

4 exemplaires
Transmis à
pour le tenir au courant

Reims, le 26. 6. 1944
Le Chef de Section Principal
soussigné

Transmis à Monsieur
le Chef du service V.B.
Sédan, le 29-6-44

garde voyé

187

24 JUIN 1944

0415

Charleville à Hirson par Auvillers.

Entre Auvillers et Maubert-Fontaine.

Fils téléphoniques coupés au Km : 20, 400.

Acte de malveillance -

6

185

24 JUIN 1944

21.55

Revigny à Hersin

Entre Allandhuy et Amagne Village
Km : 3.200

Explosion sous machine - Pas de déraill^t

Voie unique coupée

Situation normale établie le 24/6 à 8.h 50

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Charleville

62e Section de Charleville

621e District d'Amagne Lu

INCIDENT[(1)] Cet DE[(2)] Malveillance

Ligne de Revigny a Hirson

Gare de ..... ou point kilométrique 3.300

entre les gares de Allard Huy et Amagne village

M. North

Date et heure de l'incident ..... : Le 24 Juin vers 3H00

Nature de l'incident ..... : Rail Jetard sautan au passage d'une H.L.P

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Une H.L.P Cyrcuit d'Attigny vers Amagne atteignait le Km 3.300 l'explosion se produisit faisant voler en eclat 2m environ de rail 46 K et

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Le Mecanicien a été Blessé les premiers soins lui ont été donnés par la G.B du P.N d'Amagne M.lle Mme Dantel

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Rail de 18m00 46E et 4 Tirefons 46E a Ecl 45 brisés et rompues

Montant des dégâts ..... : Peuvent être evalué a 1000 Francs

Avaries au matériel ..... : Machine légerement avariée

Retard des trains ..... : Neant

Mesures prises ..... : Le rail a été remplacé et la circulation normale a été reprise le 25 Juin a 8H30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Il s'agit d'un acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Les resultats de l'enquête sont negatifs. Les auteurs de l'attentat ne sont pas connus

Le ~~Représentant du Service~~ (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Amagne Lu, le 30/6 1944

Le Chef de District,

(Nom BOURDEILLE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1650-10-41.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Charleville

621e Section de Charleville

621e District d'Amagne

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] malveillance.

Ligne de Hirson à Reims (Amagne-Vouziers)

Gare de ..... ou point kilométrique 3K 900

entre les gares d'Amagne-Village et d'Allandy

Date et heure de l'incident ..... : 24 Juin 1944 - 2H 55

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Nous venons d'être informés par explosion de détonateurs sur une chute 230 B 35 qui circulait H.L.P. sur voie unique Sud Amagne-Semuy, a fait sauter au Km : 3.300 des Ardennes Jonction sur la haute du côté d'un point [illegible] a été enlevé sur 0m60 environ l'équipement du joint - Rail Vautier coupé et tordu sur 1m65 - Longueur 5 [illegible] 24 m/m -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Aucune victime sur les engins ont été blessés plus grièvement du fait du choc subit. Médecin Chanderlot Gabriel du dépôt de Mohon 45 ans qui a été transporté à l'hôpital de Charleville pour radiographie [illegible] Chef de train Mauvais Laurent d'Amagne blessé [illegible] Serrurier [illegible] Charleville [illegible] le tonneau n°s 46 [illegible] 46 [illegible] tôle ondulée de 25/10 -

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... : 4

Avaries au matériel 4

Retard des trains ..... : 4

Mesures prises ..... Circulation rétablie le 24 Juin à 4H 20, sans ralentissement -

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... 4

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) 4

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Amagne, le 24 Juin 1944

Le Chef de District,

Muscat

(Nom MUSCAT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Imp. Lahure, Paris. — 26830-7-42.

190

24 JUIN 1944

Revigny à Hirson - 9h05

Entre allandhuy et attigny -
Km: 7,850

Déraillement de 4 wagons du train de secours du dépôt d'Amagne -

Rail détiréformé - pas d'accident.

situation normale rétablie le 22/6 à 22h15

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond[t] de Charleville

62 e Section de Charleville

621 e District de Amagne-Ly

~~INCIDENT~~[1] Acte **DE**[2] Malveillance

Ligne de Reigny à Thiron

Gare d ..... ou point kilométrique 7.650

entre les gares d'Attigny et d'Aland huy

Date et heure de l'incident ..... : Le 24 Juin à 9[H] 15

Nature de l'incident ..... : Déraillement du train de secours du Dépôt d'Amagne Ly

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le train de secours du Dépôt d'Amagne Ly se dirigeait vers Tourteron lorsqu'en arrivant au Km 7.650 il déraille. Le rail de la file droite était déboulonné et déboulonné sur 9 traverses et vis vers l'intérieur de la Voie. Obstruction de la Voie de 9H15 à 22H15 Voie remise rendue à la circulation avec intentionnellement à retard à l'heure à 22H15

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Tous les agents du Train de secours ont été plus ou moins contusionnés mais il n'y a pas eu aucune blessure

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 160 traverses 46[E] à 1445 boyeux

Montant des dégâts ..... : 10 000 [F] environ

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Le relevage des 4 Wagons déraillés a été effectué par les agents du Train de secours de 9H25 à 11H30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Rail déboulonné et déboulonné

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : La SNCF n'est pas responsable de cet incident

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Les résultats de l'enquête sont négatifs Les auteurs de l'attentat n'ont pas été découverts

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Amagne Ly, le 1/7/ 19 44

Le Chef de District,

Bourdeille

(Nom BOURDEILLE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) ~~M ou T acceptant la responsabilité.~~

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

Ligne d'Huiry à Amagne
(Amagne - Vouziers)

District 62

M. Roth

Rapport sommaire de Monsieur Mercat
Chef du District 625, remplaçant Monsieur Bourdeuil
Chef du District 621, à Amagne, au congé, en date du 24 Juin 1944.

Ce jour à 9H15, les 4 wagons du train de travaux du dépôt d'Amagne circulant sous Amagne-Vouziers, ont déraillé sur voie unique au Km. 7.648, par suite du déboulonnage d'une joint ordinaire fil 2 et rentrage du rail aval détraqué sur 6 traverses.

La machine 230K 16 du dépôt d'Amagne qui remorquait le train, n'a pas déraillé et s'est arrêté au Km. 7.820. Pas d'accident de personnes.

Relevage commencé à 9H25, terminé à 11H30.

Dégâts à savoir : 3 rails 17m 46K Cot à remplacer
17 traverses nouv. 46K Cot 1945.
16 traverses à fournir
16 Cs tirefonds de 28mm
16 boulons d'éclisses.

Divers : Fédaje éclisse détruit Km. 7.670. Poteau ligne P.T.T. cassé Km. 7.750.

Circulation rétablie le 24 Juin à 22H15, avec ralentissement provisoire à 10Km à l'heure, dans les deux sens.

Amagne le 24/6/44
Le Chef de Gare,
Mercat

24 JUIN 1944

—

Charleville-Bièvres par Aupillers

—

Km 173.200 - 175.000 - 179.600 - 183.800 -

—

Coupures de fils téléphoniques

—

6

EST Mod. 1010 — 10/W - 56341 - Blanchard - 3-43

VOIE & BATIMENTS

6e ARRONDISSEMENT
66e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de Rouyer, contrôleur ppal 86

No ..... du 24 juin 1944

Ligne de Charleville à Hirson par Amillers.

Actes de malveillance commis à Amillers et Signy-le-Petit dans la nuit du 23 au 24 juin 1944

Dans la nuit du 23 au 24 juin 1944, les fils de la ligne téléphonique S.N.C.F. (de même que la nappe P.T.T.) ont été coupés à la pince aux Km.

173.200,	18 fils coupés sur	25
175.000	13	13
179,600	10	10
183,800	8	8.

Les relations téléphoniques des 173,200, 175,000 et 179,600, ainsi que les circuits omnibus et P.R du 183.800 ont été rétablis le 24 juin.

Les fils de signalisation 173,200, ainsi que les circuits direct et semi-direct 183.800 ont été rétablis le 26 juin.

La réparation de ces 4 coupures a nécessité l'emploi de 400m de fil 20/10 et 300m de 25/10. Il a été récupéré 19 Kilos de toutes.

Charleville le 7 Juillet 1944

C. Rouyer.

TRANSMIS à 6e Arrondissement
Charleville, le 7 JUIL. 1944
Le Chef de Section principal.

Transmis
Toujours le Chef de Service V.B
Rocroi le 11 Juillet 1944
Le Chef du 6me Arrondissement V. B.
allonac

Transmis

Transmis à Monsieur le Chef du Service V.B.

CHARLEVILLE le 11 Juillet 1945

Le Chef du 6e Arrondissement V.B.

334

1 JUIL 1944

H H 3

Ligne de Mezières Charleville à Givet

entre Joigny sur Meuse et Braux Leurey

Km. 157.389 sur les 2 voies.

Destination du P.I de 5me à T.M

Voies coupées par explosion.

Pas d'accident de personnes.

6

D° 631. Rapport de M. Robert, piqueur à Montheme en date du 1-7-1944.

Ligne 2[500] Destruction du P.I km 157.389.
(suite acte de sabotage)

Le P.I à T.M de 5[m]00 d'ouverture du km 157.389 a été détruit par des saboteurs le 1.7.1944 à 4[h]30

Pas d'accidents de personnes, pas d'accident de train. La circulation est interrompue sur les 2 voies.

Cause de l'incident. Eclatement d'une bombe volontairement placée sous le tablier voie II. côté Givet.

Dégats - tablier voie I : caisson file 2 - destruction d'une poutre I.P.N. de 50.

tablier voie II : les 2 caissons file 3 et 4 sectionnés.
lignes aériennes P.T.T et S.N.C.F coupées.
Autoutes aveties.

Réparation en cours.

Durée probable de l'interruption : voie I - 24[h]
voie II - 60[h]

Enquête en cours

Braux. 2[t] le 1.7.1944

Le piqueur
Robert

S.01/63

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

6 e ARRONDISSEMENT

63 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Bugnet Cont adjt du S E

No

Ligne de Charleville à Givet

Le 1 juillet 1944 vers 4"00 à la suite d'un acte de sabotage, explosion au P I du Km 157 390, les fils des circuits P R, 108 et 109 ont été coupés dans la traversée de l'ouvrage.

Les réparations ont été effectuées avec les moyens dont nous disposions et la situation normale a été rétablie à 11"30.

Charleville le 1 juillet 1944

Transmis à 6e Arrondissement

Pour information.

Charleville, le 4 JUIN 1944

Le Chef de Section

Transmis à Monsieur le Chef du Service V.B.

CHARLEVILLE le 12 Juillet 1944

Le Chef du 6e Arrondissement V.B.

338

2 JUIL 1944

Ligne de Paris à Longwy.

entre Bazeilles et Douzy
Km 165.200 voies I et II

Déraillement du train 2059
(T.C.O vide),
rails déformés

Pas d'accident de personnes.

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif -

Déraillement
INCIDENT(1) par acte **DE**(2) malveillance -

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

64e Section de Sedan

642 District de Sedan

Ligne de Paris à Longuyon

Gare de Bazeilles ou point kilomètrique 165.190, piste 3

entre les gares de / et /

Date et heure de l'incident ..... :	2 juillet 1944 à 1H10
Nature de l'incident ..... :	Déraillement sur Voie I, avec obstruction des 2 Voies Principales.
Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit	21 Wagons (rouges VB) du train 2059 et la machine 1-10 E63 (mécanicien Diderot de Baroncourt) déraillés et obstruant les Voies Principales I et II, suite à détérioration partielle du rail file 2 et déboulonnage du joint avec déport du rail vers l'intérieur de la Voie, côté amont. Le rail file 3, Voie II avait été détérioré et déboulonné pareillement au Km 165.170, dans le but évident de provoquer un déraillement sur l'une ou l'autre des 2 Voies.
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	Pas d'accident de personnes
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	125 traverses et 4 rails 46 KS 33 de 18m00 HS 1 branchement 2 Voies 46 KS 33 tang. à 13 contre-d° 5 bouts d'appareil de 4.20, 500 tirefonds de 23, 10 joints complets S 33
Montant des dégâts ..... :	environ 200.000,00
Avaries au matériel	A la machine : 1000,00 Au M.R. : 210.000,00 (21 wagons rouges V.B. avariés)
Retard des trains ..... :	Détournement de quelques trains par ligne 19 -
Mesures prises	Relevage par grue de 36 T de Mohon et équipe de relevage de Sedan, de 6H20 à 19H15. Voie II rendue à la circulation même heure, sans restriction. Voie I ——d°—— de 3 à 11H15 avec ralentissement à 30 Km/H.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées ..	Les agents civils, chargés de la garde de la voie ferrée à raison de 2 hommes tous les 1500 m, n'ont rien remarqué.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..	Dépêches et avis réglementaires transmis aux Autorités et Services par gare centralisatrice de Sedan.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la Gendarmerie française en cours, n'a encore donné aucun résultat.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Sedan, le 3 juillet 1944 à 12H00

Le Chef de District,

(Nom MUZET)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3337 (8-1941) 556

3 - JUIN 1944

Paris à Longwy

Entre Sedan et Pt Mangis

Km 161.300

Déraillement et déboulonnage d'un rail V. II

Sans conséquence

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif.

INCIDENT[1] Acte de DE[2] malveillance

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

64e Section de Sedan

642e District de Sedan

Ligne de Paris à Longuyon.

~~Gare de~~ ou point kilométrique 161.300

entre les gares de Sedan et Pt-Maugis.

Date et heure de l'incident..... :	3 Juillet 1944 vers 4h00
Nature de l'incident..... :	Détérioration et déraillage d'un rail Voie II.
Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....	Au cours de leur tournée de surveillance des voies, 2 requis civils furent soudainement appréhendés par une quinzaine d'individus dont une partie les emmena à une cinquantaine de mètres du chemin de fer pendant les ligottaient après les piquets d'une pâture pendant que le reste du groupe s'affairait à détériorer partiellement un rail file 3, Km 161.300; ensuite ils enlevèrent les éclisses puis déposèrent l'extrémité amont vers l'intérieur de la voie, dans le but de provoquer un déraillement voie II.
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Pas de conséquence, notre intervention ayant rétabli la continuité avant passage d'aucun mouvement.
Montant des dégâts..... :	Néant
Avaries au matériel.....	
Retard des trains..... :	Néant
Mesures prises	Si un des requis ayant réussi à se débarrasser de ses entraves, peu après le départ du groupe armé qui les avait ligottés, libéra son collègue et tous deux coururent en hâte prévenir, l'un le G.B. du P.N. de Wadelincourt n°1 l'autre le maire de Wadelincourt qui fournit le poste de garde.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..	Notre G.B.. Jérome Charles alerta la gare de Sedan par téléphone, laquelle prit de suite les mesures qui s'imposaient.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Dépêches et avis réglementaires transmis aux Autorités et Services par la gare centralisatrice de Sedan. Enquête de la gendarmerie française en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Sedan, le 3 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom MUZET)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O.E. 2857 (8-1941) 550

370

- 3 JUIL 1944

Rerigny à Hison

Entre Wassigny la Neuville et Novion Porcien

Km. 47900

Déraillement du TCO n° 6285
suite à acte de malveillance 14 h/s

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond^t de Charleville

62 e Section de Charleville

621 e District de Amagne Ly

INCIDENT (1) Acte DE (2) Malveillance

Ligne de Reigny a Hirson

Gare de ..... **ou point kilométrique** 47.350

entre les gares de Nouvion Porcien **et** Wasigny la Neuville

Date et heure de l'incident ..... :	Le 3 Juillet a 14H50
Nature de l'incident ..... :	Deraillement de 3 wagons du Train 628 ~~5~~ ~~3~~
Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..	Le train 628 ~~5~~ circulant sur voie 1 se dirigeait d'Amagne vers Wasigny lorsque en passant au Km 48.350 3 m de rail Rebut en état faisant dérailler 3 wagons du train qui obstruerent les 2 voies
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	Pas d'accident de Personne
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	1 rail de 12m00 46 E rompu et tiré et 27 Boulons
Montant des dégâts ..... :	6000 F
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains ..... :	Néant
Mesures prises	Le train de secours arrivé a 17H05 commença aussitôt son travail. Le relevage des wagons a eu lieu de 17 à 21 la voie 2 a été rendue a la circulation a 20H47 et la 1 a 22H00
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Il serait d'un attentat Plusieurs boulons furent retirés au rail et ils auraient été jetés sur la voie
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	La SNCF n'est pas responsable
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Les résultats de l'enquête sont négatifs les auteurs de cet acte de malveillance n'ont pas été découverts

~~Le Représentant du Service (3)~~
~~(Nom, titre, résidence et signature)~~

A Amagne Ly, le 4 Juillet 1994

Le Chef de District,

(Nom BOURDEILLE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
~~(3) M. ou T. acceptant la responsabilité.~~
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

- 3 JUIL 1944

Mezières à Hirson par Anvillers

Gare d'Anvillers

Destruction par explosif de la machine fixe de pompage

Pas d'accident

6

Acte de sabotage

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

66e Section de Charleville

662e District de Signy-le-Petit

INCIDENT(1) ..... DE(2) .....

Ligne de Mézières à Hirson par Auvillers 31²

Gare d'Auvillers ou point kilométrique ——

entre les gares d —— et ——

Date et heure de l'incident ..... : 3 Juillet 1944 à 4H07

Nature de l'incident ..... : Sabotage de la machine fixe en gare d'Auvillers.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 3-7-44 à 4H07, le Chef de service de mise en gare d'Auvillers entendait une violente détonation. Ce n'est qu'au jour vers 6H15 après une reconnaissance des lieux qu'il découvrait que la machine fixe, servant au pompage pour l'installation hydraulique de la gare, avait été sabotée au moyen d'un engin explosif.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Bâtiment du groupe de pompage : entrée des portes et fenêtres cassées, 1 porte arrachée. 150 tuiles cassées.

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : Machine fixe détériorée et inutilisable : cylindre sauté et volant arraché.

Retard des trains ..... : néant

Mesures prises ..... : Remplacement de la machine fixe demandée au Service MT.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : La machine fixe était utilisée normalement pour remplacer le groupe de pompage avarié et hors de service, et elle se trouvait à l'extérieur du bâtiment. Il s'agit d'un acte de sabotage.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : ——

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : ——

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Signy-le-Petit, le 15 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom MUNIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 3374/3. — Imp. Lahure, Paris. — 1683-4-42.

du - 4 JUIL 1944 au - 5 JUIL 1944

—

Hirson à Liart

—

Km 15.500

—

Fils téléphoniques coupés

—

6

J 715. — Paris. I. A. C. (12-35) B 8

VOIE ET TRAVAUX

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST

G DIVISION

66 SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

de Monsieur Rigollet Surveillant principal du S. E.

N° AUBENTON

Ligne d HIRSON a LIART*

Dans la nuit du 4 au 5 Juillet la ligne téléphonique a été coupée par un acte de sabotage — Toute la nappe soit 17 fils était rompue à la pince en 2 endroits situés environ au Km 15,500 — La situation normale était rétablie le 5 Juillet vers 16h —

Longueur du fil utilisé pour la reparation 50m fil de 25/10
100m fil de 20/10

AUBENTON, le 6 JUIL. 1944

Le Surveillant Principal du S. E.

Rigollet

Transmis à 6e arr VB

Charleville, le 13.7 1944

Le Chef de Section Principal

Transmis à Monsieur le Chef du Service V.B.

CHARLEVILLE le 19 Juillet 1944

Le Chef du 6e Arrondissement V.B.

Pour le Chef du 6e Arrondissement V.B.

Sx Ingénieur Adjoint

- 6 JUIL 1944

2 H 00
3 H 00

Rerigny à Hiron

Coupure de lignes téléphoniques sur la Ligne
Km 5.100
Km 4.900

Malveillance

6

EST - Mod. 1010

Lor. I - 10/E. - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

6 e ARRONDISSEMENT

66 e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

de Contrôleur Pal - Champion à Charleville

No 2

Ligne de Revigny à Hirson

- Le 6 Juillet 1944 vers 2H.00 la ligne télégraphique au Km: 5,100 a subi, par acte de malveillance, les dommages suivants :
3 poteaux de 7m ont été sciés à 1 mètre hors sol.
200 mètres de ligne à savoir : 1600 mètres de fil de 2mm5, 600 mètres de fil de 2mm, 200 mètres de fil isolé de 2mm ont été coupés à la pince en petites longueurs.
La situation normale a été rétablie vers 15 heures en utilisant du câble de campagne approvisionné à Montigny pour un chantier de réfection de voie.
- Le 8 juillet vers 3H.00 au Km. 15.900 la ligne télégraphique a également été coupée dans les mêmes conditions.
2 poteaux de 10m et 1 poteau de 9m ont été sciés à 1m hors sol
Les longueurs de fil ci-après sont à remplacer sur 200m environ
1600 mètres de fil de 2mm5, 600 mètres de fil de 2mm, 1500 mètres de fil isolé de 2mm.
La situation normale a été rétablie à 17H30 en utilisant du câble de campagne approvisionné à Montigny pour un chantier de réfection de voie
Ci-joint bon 1027 n°: 207 pour le remplacement des poteaux télégraphiques

Transmis à Mr le Chef du Service V.B.

CHARLEVILLE le 19 Juillet 1944

Le Chef du 6e Arrondissement V.B.

L'Ingénieur Adjoint.

Charleville le 13 Juillet 1944

Le Contrôleur Pal SES

Charleville le 13-7 1944

Le Chef de Section Principal

Champion

467

- 8 JUIL 1944

Charleville à Hirson

Entre Martigny et Hirson 4H40

Km. 5.400

Déraillement de la machine du train 7043
suite à rail déboulonné

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] Acte DE[2] Sabotage

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

5e Arrond[t] d Charleville

25e Section d Charleville

Nord District d Hirson

Ligne d HIRSON - LIART

Gare d — ou point kilométrique 4, 900

entre les gares d HIRSON et MARTIGNY

Date et heure de l'incident ..... : Le 8 Juillet 1944 à 4H40

Nature de l'incident ..... : Déraillement d'un machine sur voie 1

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : A la suite d'un acte de sabotage, rail de la file longeant la déraillement et détachement d'éclisses dans l'entrevoie, la machine 150 E 134 de Lens a déraillé à toutes les roues. Un rail de la file 3 a également été sorti dans l'entrevoie sans aucune trace d'incident. (même lieu) 3 poteaux télégraphiques ont été mis hors de service.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

.....

Mod. I. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 3 poteaux

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Voie 2 rendue à la circulation à 9h30 - Pylônes commencés à 12h terminés à 14h. Voie 1 rendue à la circulation normale à 18h25.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : A la suite du bombardement.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Montzen, le 8 - 7 - 1944

(Le Chef de District.

(Nom LIÉGEOIS)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

G' arrond' V.B

V.R. VIVIC ET 944-782

du 8.7.44

Incidents

Charleville le 8 Juillet 1944

Monsieur le Chef du Service V.B.

Coupures sur voies principales :

Entre Montigny et Hirson, Pigne 6, Sabotage de rails sur voies I et II. 1 Kl. 5000.
Machine de train 7043 déraillée.

— Rétablissement de circulation sur voie 2 — 8 Juillet 1944 5h.30

— Rétablissement de la circulation sur double voie : fin de journée du 8 Juillet

Le Chef du 6' arrond' V.B —

Allong

485

- 8 JUIL 1944

Charleville à Givet

20 H

Gare de Haybes

Km. 186.200

Déraillement du train 250.042

Rupture d'essieu

6

493

- 9 JUIL 1944

8 H 50

Charleville à Jivet

Entre Deville et Laifour

Km. 164.900

Pont inférieur détruit par explosion

Pas d'accident de personnes

6

527

11 JUIL 1944

Nancy à Longuyon

Forêt Baroncourt et Spincourt. 2H10
Hm. 18.150

Déraillement d'une machine et de
10 wagons du train 12241
rail déboulonné

Chaussée contresignée

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d .....

Service de la Voie et des Bâtiments

..... e Arrond^{t} d .....

..... e Section d .....

..... e District d .....

INCIDENT (1) ..... DE (2) .....

Ligne d .....

Gare d ..... **ou point kilométrique** .....

entre les gares d ..... **et** .....

Date et heure de l'incident ..... :

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A ....., *le* *19*

Le Chef de District,

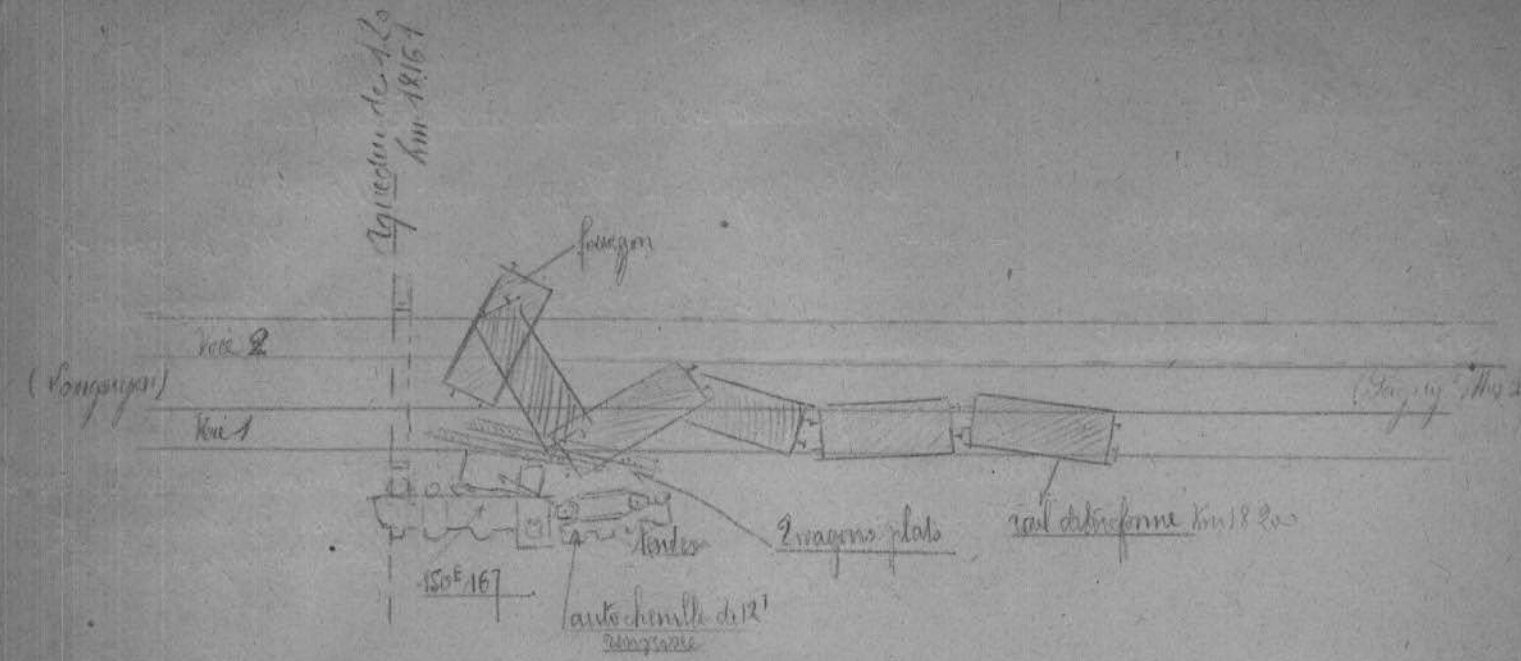
(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom .....)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647a. — Imp. LAHURE, Paris. — 1660-10-41.


Aiguillage de 1/2
Km 18/67
Fourgon
Voie 2
(Longueur)
Voie 1
(Longueur Maxi
Wagon plat
rail déformé Km 18 200
Fourgon
150 E 167
auto-chenille de 12 T

du 11 JUIL 1944 au 12 JUIL 1944

Ligne Charleville à Hirson par Liart
Km. 41.100
Km. 7200

Fils téléphoniques coupés

6

EST - Mod. 1010

Lot I - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

6 e ARRONDISSEMENT

66 e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

du Contrôleur 1re Champion à Charleville

No 7

Ligne de Charleville à Hirson par Liart.

Dans la nuit du 11 au 12 Juillet, un poteau télégraphique a été scié à 1m hors sol au Rm 41.100, 2 fils téléphoniques étaient coupés ; la réparation des fils a été faite le 12 juillet à 9 heures. Le même jour à 9H 15 au Rm: 7 f. 200, tous les fils de la nappe ont été coupés à la pince ; la réparation a été faite en utilisant 150 mètres de fil de 3mm5 et 150 mètres de fil de 2mm provenant des circuits de régulation et d'appel des P.N. de pleine voie ; ces 2 circuits étant hors service (non raccordés aux appareils à Hirson) La réparation provisoire était terminée à 16H 30

Charleville le 18 Juillet 1944

Le Contrôleur 1re - SEJ

Champion

Transmis à 6e Art VB

Charleville : 18-7 1944

Le Chef de section Principal

Transmis à Monsieur le Chef du Service V.S.

CHARLEVILLE le 19 Juillet 1944.

Le Chef du 6e Arrondissement V.B.

Pour le Chef du 6e Arrondissement V.B.

L'Ingénieur Adjoint

547

12 JUIL 1944

Conflans Jarny à Villerupt

Entre Sanay et Trieux

Km 343.160

Déraillement d'une machine et de son tender suite à acte de malv.

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

*Région d*e L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond^{t} de Charleville

67e Section de Lanuvon

675e District d'Audun

INCIDENT(1) DE(2) CIRCULATION

Suite Acte de malveillance

Ligne de Conflans à Villerupt

Gare de ..... **ou point kilométrique** 343,260

entre les gares de Longuyon **et** Sancy

Date et heure de l'incident ..... : 12 Juillet 1944 à 6 heures 30

Nature de l'incident ..... : Acte de malveillance Déraillement de la machine 151-62

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 12 Juillet 1944, à 6 heures 30, la machine n° 151-62 du dépôt d'Audun a déraillé par suite d'un acte de malveillance au km 343,260 sur la voie II de la ligne PO sur Thionville. Cause : Détachement sur rail de la tige 3 traverse intérieure de la voie et manivelle [illegible] rivelard intérieur.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas à déplorer de victimes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Rails du 1er mille 46 ks 333 détériorés 30 traverses à 1445 à 46 ks 333 environ.

Montant des dégâts ..... : 40 000 Francs

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : A/ 1237 retard 5 heures 35 minutes

Mesures prises ..... : Secours de mise en marche envoyé Secours d'Audun demandé à 7h 30. Arrivé sur les lieux à 9 heures 30. Rétablissement à 9 heures. Circulation normale rétablie le 12 Juillet 1944 à 16 heures 30.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Incident à malveillance et à localiser chez certains agents qui, utilisés aux ateliers, sont en haute de Commercy dans un effectif pléthorique. Il est à noter que les Services Allemands et Français de la Gendarmerie se sont rendus sur les lieux de l'incident.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Autorités administratives et judiciaires avisées.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... :

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Audun, le 12 Juillet 1944

Le Chef de District,

NB. La station de Secours de Sancy a été utilisée pour le service de voie unique

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom [illegible])

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

565

12 JUIL 1944

Charleville à Hirson 6h20

Route Martigny Rouge et Hirson

Km 4

Découverte de rails déboulonnés

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) ACTE DE(2) Sabotage

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 • Arrond^{t} d Chaleville

SC • Section d Chaleville

563 • District d HIRSON

Ligne d HIRSON — LIART

Gare d / **ou point kilométrique** 4'100.

entre les gares d HIRSON **et** MARTIGNY

Date et heure de l'incident ..... : 12-7-44 à 5^{h} environ

Nature de l'incident ..... : rail déboulonné sans incident de train

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Un rail de la file 2 est tombé de la file 2 ont été déboulonnés et abîmés par éclats et projetés dans l'entrevoie. Un autre rail de la file 2 avait été ligoté par des explosifs à plusieurs détonateurs et plusieurs éclats de bombes. Fait l'objet d'un PV d'Hirson n°1 - Fiche n° immédiatement fait à ouverture et à fermeture de gare d'Hirson vers 5^{h}30.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 1-9033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , le 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

5e ° Arrond^{t} d Charleville

55 ° Section d Charleville

563 ° District d HIRSON

INCIDENT(1) Incendie sur DE(2) V.S

Ligne d HIRSON – LIART

Gare d Aubenton **ou point kilométrique** 14,200

entre les gares d / **et** /

Date et heure de l'incident ..... : 11-7-44 à 6h30.

Nature de l'incident ..... : Incendie de 3 wagons de charbon et bois et de bois

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

3 wagons n° 100 662 - 12 611 - et 61 209 étaient garés sur
voie 3 en gare d'Aubenton. Vers 6h30 le chef de gare
s'est aperçu que les wagons étaient en feu

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 6033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) : 1 Longrine de voie 30E 8m/11m remplacement bouché. (4 mids + 2 27 à remplacer).

Montant des dégâts :

Avaries au matériel : 3 wagons cuites.

Retard des trains :

Mesures prises : Arrêté à la manœuvre à 17h40 le 3 wagons ont été dégagés de la voie dont le fonctionnement a été rétabli à 7h30 - Heure à laquelle la circulation a été rétablie à 8h50 - Circulation à 11h30.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Causes inconnues.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : -

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : -

A Montigny, le 11. 7. 19 44

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom LIÉGEOIS)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

566

12 JUIL 1944

7H45

Charleville à Hirson, ~~par bat~~.

Entre Signy-le Petit et Anvilles
Km. 178.150

Découverte d'un rail enlevé sur VU

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de Charleville

66 ° Section de Charleville

662 ° District de Signy-le-Petit

Acte de sabotage

INCIDENT[(1)] DE[(2)]

Ligne de Mézières à Hirson par Auvillers (31[2])

Gare d / **ou point kilométrique** 178,150

entre les gares de Auvillers **et de** Signy-le-Petit

Date et heure de l'incident ..... : 12 Juillet 1944 à 7[H] 05

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : En effectuant la tournée des voies, le Cantonnier Alsacien Marcel de l'équipe 6622 de Auvillers, a découvert au Km 178-150 la voie coupée sur 1 file ; 1 rail de 18[m],00 manquait détaché complètement des joints d'boulonnés et les éclisses enlevés ; et le rail sont de rechange et déposé le long de la Cunguette. Armement de la voie : 46 lb Est rail de 18[m],00 type. La voie à cet endroit est en alignement et en pente de 5 mm sur 960 m.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 paire d'éclisses neuf hors 12 tirefonds de 2 mm

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : néant.

Mesures prises ..... : Repose du rail par équipe 6623 de Signy-le-Petit ; voie rendue à 10[H] 00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Tous les tirefonds étaient retirés des traverses le rail se trouvait en bas de la Cunguette. Quelques tirefonds et 1 seule paire d'éclisses ont été retrouvés dans l'herbe du talus. Il s'agit d'un acte de sabotage.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : néant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Signy-le-Petit, le 12 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom MUNIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-47.

577

13 JUIL 1944

2 H 30

Charleville à Hirson par Auvillers

Gare d'Auvillers

Destruction du tuyau d'alimentation
d'eau du réservoir

6

Acte de sabotage

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de Charleville

66 ° Section de Charleville

662 ° District de Signy-le-Petit

INCIDENT (1) ..... DE (2) .....

Ligne de Mézières à Hirson par Auvillers (31[2])

Gare d'Auvillers ou point kilométrique —

entre les gares d ..... et —

Date et heure de l'incident ..... : 13 Juillet 1944 à 2[H] 50

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Le 13-7-44 à 2[H] 50 Perlier Raymond de service de nuit en gare d'Auvillers entendit une violente détonation. Il se rendit avec le Chef de gare vers le château d'eau d'où lui semblait venir le bruit et constata que la porte d'entrée était arrachée. Ce n'est qu'au jour qu'il découvrit que l'intérieur du château d'eau 2 vannes avaient été sabotées par des engins explosifs.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 2 vannes de fonderies et hors d'usage. Porte d'entrée du château d'eau défoncée et inutilisable

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... néant

Retard des trains ..... : néant

Mesures prises ..... remplacement des vannes.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. L'explosion avait arraché la vanne d'alimentation du réservoir et la vanne By-pass ; la vanne de distribution étant fermée aucun écoulement d'eau ne se produisait. Il s'agit d'un acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... —

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Signy-le-Petit le 15 Juillet 1944

Le Chef de District,

Imprimé J. F. 96. — OE 23745. — Imp. LAHURE, Paris. — 1638(2-42.

586

13 JUIL 1944

Ligne de Paris à Longwy
Entre Douzy et Pouru-Bienlly

M 440

Coupure Voie I au passage de train 2287

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport donné au acte de

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d 1 Est

INCIDENT (1) Sabotage DE (2)

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d[e] Charleville

64 ° Section d[e] Sedan

643 ° District d[e] Carignan

Ligne d 2

Gare d[e] Pouru-Aux-Bois ou point kilométrique

entre les gares d et

Date et heure de l'incident ..... :	le 13 Juillet 1944 - 18[h]40
Nature de l'incident ..... :	Explosion sur la machine 230 B 737 du dépôt de Sedan, remorquant le TCO 2287 au Km 170,710 de la voie 1 de la ligne 2, de 2 charges d'explosif placés dans le coffre de foyer de l'appareil n°4 à la gare de Pouru-Aux-Bois
Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..	Machine arrêtée 1 minute 200[m] plus loin. Wagon déraillé.
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	Pas de blessés. Interruption de la circulation sur voie 1 de 18[h]40 à 21[h]15
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 coups de feu sur tuyaux - 200[m] de voie endommagés (10) (100) traverses - boulons d'éclisses - Tuyaux (Bas)
Montant des dégâts ..... :	20 000 francs environ.
Avaries au matériel	La machine 230 B 737 inutilisable pour le remorquage du 2287 - Rivets tendus etc... voir N°5.
Retard des trains ..... :	2 001,701 - 2 470 15
Mesures prises	Communiqué sur ligne 2 - Pilotage. Sabotage de l'app. n°4 par explosifs.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Aucun témoin direct - Poursuivre enquête sur l'itinéraire.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	/
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Service Allemand et Gendarmerie de l'Etat français sur la ligne. Enquête en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 13 Juillet 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Mod. I. F. 96. — OE 1647a. — Imp. Lahure, Paris. — 1661-10-41.

...plaire à adresser à M. le Chef du Service de la

12 H 15

13 JUIL 1944

—

Baroncourt à Audun

—

Entre Boulligny et Jouderville

Km 7.255

—

Découverte d'un engin paraissant être une bombe

—

Sans conséquence

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de CHARLEVILLE

67 ° Section de LONGUYON

674 ° District de BARONCOURT

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] malveillance

Ligne de Baroncourt à Audun le Roman

~~Gare de~~ **ou point kilomètrique** 7K.255.

entre les gares de Bouligny **et** Soudreville

Date et heure de l'incident..... : 13 Juillet 1944 à 12h15

Nature de l'incident..... : Découverte d'un engin paraissant être une bombe à proximité de la voie II.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Le 13 juillet 1944 à 11h30 la gendarmerie de Gémines était avertie par des habitants de la cité "La Moulière" que leurs enfants avaient constaté la présence d'un engin paraissant être une bombe, au débouché d'un collecteur d'assainissement côté voie II, au PK 7255 de la ligne de Baroncourt à Audun le Roman

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts..... : Néant

Avaries au matériel..... : Néant

Retard des trains..... : Néant

Mesures prises ..... : Avis aux autorités allemandes. Vérification faite par la gendarmerie de Gémines et la gare de Soudreville. Enlèvement de l'engin par la gendarmerie allemande le 13 juillet 1944 à 13h30.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : Un engin cylindrique de 0,35 de longueur et 0,17 de diamètre environ, portant une inscription en anglais était déposé entre les murs en aile de la voûte d'un collecteur d'assainissement côté voie II, au PK 7255, à l'une de ses extrémités; cet engin comportait 2 petites tubulures avec robinets. D'après la gendarmerie allemande, il doit s'agir d'un réservoir à air comprimé utilisé par l'aviation.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête faite par la gendarmerie n'a pas permis de savoir dans quelles circonstances cet engin avait été déposé à proximité de la voie ferrée.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, le 13 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom NIVELET)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de [illegible]

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 550

589

14 JUIL 1944

Ligne de Longuyon à Thionville

Gare d'Audun le Roman

Coupure de 42 boyaux FW au kam 16.580

6

34 o°

604

14 JUIL 1944

84

Ligne de Charleville à Hirson

Entre Auvillers et Signy-le-Petit

Coupure d'un poteau téléphonique

6

C10

14 JUIL 1944

10 h. 30

Nancy Longuyon

Entre Gondrecourt et Baroncourt

Km 23.900

Joie 1 déséclissé et détirefonné

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrondt de CHARLEVILLE

67 ° Section de LONGUYON

674 ° District de BARONCOURT

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne de Longuyon à Pagny s/Moselle

Gare d'____ ou point kilométrique 23k 921

entre les gares de Baroncourt et Gondrecourt-aixe

Date et heure de l'incident..... : 14 Juillet 1944 à 10h45

Nature de l'incident..... Démontage partiel d'un joint et enlèvement de quelques tirefonds sur voie I

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Le cantonnier municipal KIRSCH Alphonse du canton 6741 assurant la visite des voies constata une tentative de sabotage inachevé sur voie I au PK 23.921 de la ligne de Longuyon à Pagny s/Moselle.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Arrêt de la circulation sur voie I entre Gondrecourt-aixe et Baroncourt de 10h45 à 11h55 en attendant :
1° les constatations à faire par la gendarmerie
2° l'ordre de remettre en état les installations.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts..... : Néant

Avaries au matériel..... : Néant

Retard des trains..... : OL 1121 15'

Mesures prises ..... : Avis aux autorités administratives et judiciaires (Nécessaire fait par le Service de l'Exploitation) Remise en état des installations sur autorisation donnée par l'intermédiaire du PA de Longuyon.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : 3 boulons du joint fil 1, PK 23.921 avaient été enlevés, le écrou du 4e boulon était dévissé mais le boulon était resté en place ainsi que les éclisses - un tirefond extérieur avait été enlevé sur chacune des 2e, 3e et 4e traverses à l'aval du joint - les tirefonds extérieurs des 4 traverses suivantes et 1 tirefond extérieur de la traverse contre point avaient été soulevés de la 2 cm - 1 un tirefond extérieur de la 3e traverse doit resté en place mais la tête porte des traces qui laissent supposer que l'on a voulu le retirer, mais qu'éprouvant des difficultés les auteurs de la tentative de sabotage ont abandonné leur projet.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête faite par la gendarmerie Baroncourt n'a encore donné aucun résultat.

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, le 14 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom NIVELET)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris. Imprimerie administrative Centrale, O/E. 2857 (6-1941) 500

677

15 JUIL 1944

19h15

Charleville-Hirson via Hirt

Entre Martigny-Neuve et Hirson
Km. 7.200

Voie 1 coupée par explosion de pétard

Pas de déraillement

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] Acte DE[2] Sabotage

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d Charleville

66e Section d Charleville

663e District d HIRSON

Ligne d LIART à HIRSON

Gare d ..... **ou point kilométrique** 7.100

entre les gares d Martigny Ligne **et** HIRSON

Date et heure de l'incident ..... : 15 juillet 1944 vers 20h

Nature de l'incident ..... : voie 1 coupée par un fourneau.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Un train ayant été mis sans la voie 1 au km 7.100, à cause de la ~~a explosé~~ fourneau de mine de 0m50 dans le fil 1 ~~était~~ à ce endroit l'entonnoir formé par l'explosion avait un diamètre de 2m et une profondeur de 0m90.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Néant

Mod. I. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 2 rails 16E de 11m, 3 traverses, 1 tirefond à remplacer.

Montant des dégâts ..... : —

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Dès l'autorisation de la gendarmerie Allemande. 14 mm sur 21" 3 ; [illegible] à 5"3 [illegible]

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : —

A Montluçon, le 16-7-1944

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom [illegible])

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

666

15 JUIL 1944

Charleville - Givet

Souterrain de Mazée

Km 198.200

Entre Jreux - Mollain et Creigues

Découverte de mines

Sans conséquences

6

du 15 JUIL 1944 au 16 JUIL 1944

Départ à Hirson

Gare d'Aubenton

Incendie de wagon

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d E I I

Service de la Voie et des Bâtiments

5 ° Arrond^{t} d Charleville

CC ° Section d Charleville

563 ° District d HIRSON

INCIDENT[1] Incendie DE[2] Wagons

Ligne d LIART à HIRSON

Gare d 'Aubenton **ou point kilométrique** ——

entre les gares d —— **et** ——

Date et heure de l'incident ..... : Dans la nuit du 15 au 16-7-1944

Nature de l'incident ..... : Incendie de 4 wagons garés sur V.S. n° 5

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 16.7.44 à 0h45, le chef de gare d'Aubenton était alerté par le garde voie que des wagons brûlaient à 2 kms déjà complètement consumés. Les secours commencèrent aussitôt leur travail mais sans

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 3 longueurs complète de voie 2ème de 8m

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... 4 wagons inutilisables { 2 w. de charbon et bois / 2 w. de fumier.

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Secours demandés immédiatement à Amagne et Hargimont - dès que les pompes d'Aubelton - Secours arrivés à 11h, Extinction terminée à 12h30.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... —

A Marloie, le 17 juin 1941.

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom LIEGEOIS)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

16 JUIL 1944

17 h

Charleville à Huisy par Asfeldes

Km. 194.000

Fils téléphoniques coupés

6

EST - Mod. 1010

Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

6e ARRONDISSEMENT

66e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

du Contrôleur Pal Champion à Charleville

No 8

Ligne de Charleville à Hirson par Anvilliers

Le 16 Juillet HH vers 1h 1/2 heures au Km: 194.000 les 10 fils de la ligne télégraphique ont été coupés à la pince.

Les réparations ont été terminées le 17 à 13 heures sauf en ce qui concerne le circuit téléphonique n° 106 Charleville Hirson semi-direct; ce circuit n'est pas raccordé au Standard d'Hirson et de ce fait reste hors service entre Anvilliers et Hirson.

Pour établir ce circuit au Km: 194.000, il faudra 100 mètres de fil de 2mm5, ces 100 mètres ont été utilisés pour la réparation des autres circuits.

Charleville le 18 Juillet 1944

Le Contrôleur Pal S E S

Champion

Transmis à Mr le Chef VB

Charleville, le 18-7 1944

Le Chef de Section Principal

H

SR

Transmis à Monsieur le Chef du Service V.B.

CHARLEVILLE le 19 Juillet 1944.

Le Chef du 6e Arrondissement V.B.

Pour le Chef du 6e Arrondissement V.B.

L'Ingénieur Adjoint,

682

16 JUIL 1944

1100

Charleville - Givet

Entre Jaigny-sur-Meuse et Rouzouville
Km 152.900

Voies 1 et 2 coupées.
Déraillement de 4 wagons par
explosions de pétards

Pas d'accidents

6

740

17 JUIL 1944

22 H 36

Paris à Longwy

Entre Bazancourt et le Châtelet

Km. 78.400

Ecrasement du train LV 1102
suite à rail piégé

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

*Région d*e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrondt d e Chalons

45 e Section d e Reims

454 e District d e Rethel

INCIDENT(1) ~~Acte~~ DE(2) malveillance

Ligne de Paris à Longuyon

Gare d..... **ou point kilométrique** 78.400

entre les gares de Bazancourt **et** de Chalet

Date et heure de l'incident ..... : 17 Juillet 1944 22h35

Nature de l'incident ..... : Déraillement suivi mise voie libre 4 marchandises dont LV 1102

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le Mans LV 1102 32 wagons chargés dont 26 573 647 allemande avec convoi allemande a déraillé de 3 wagons respectivement 6e - 19e et 12e avec tête de machine qui continue à rouler et heurte à 5m de la voie du côté voie I. Les agents allemands furent désarmés et dépouillés de leurs casquettes, tuniques et de leurs papiers

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes

Voie II obstruée

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 rail coupé (bichi de 1m00) 5 traverses cassées Serrage d'attache à refaire sur 60 mètres

Montant des dégâts ..... : 8000f

Avaries au matériel ..... : machine + chaudière levée d'un côté 3 wagons tonneaux 73015 Breteau 7692 079 85145 Roulon déraillés dont 1 en travers LV 1102 endommagé

Retard des trains ..... : LV 1102 indéterminé (1687 44)

Mesures prises ..... : Secours du Dépôt d'Amagne dirigé aussitôt sur les lieux à 5h00 Rétablissement à 8h45 ~~Voie II~~ train LV 1102 garé à Bazancourt à 9h35 Voie II rendue à la circulation normale à 10h25

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Un service de piétage a été organisé à 16h 7 44 de 7h30 à 19h25

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : /

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Rethel, le 18 7 19 44

Le Chef de District,

Cordier

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CORDIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

7H1

18 JUIL 1944

2H.45

Paris-Longwy

Entre Sachy et Carignan
km 175.856

Déraillement d'une machine et de
9 wagons par suite de rails déboulonnés

Pas d'accidents

6

Rapport définitif Devant tenir lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Charleville

54e Section de Sedan

643e District de Carignan

INCIDENT[(1)] ~~DE~~[(2)] sabotage des voies

Ligne de 2 Paris à Longuy n°2

~~Gare de~~ ou point kilométrique 175,956

entre les gares de Pont Brieulle et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 18 Juillet 1944 à 2h 35

Nature de l'incident ..... : Sabotage 2 rails détériorés sur fils 1 et 3 au Km 175,956

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Pont Brieulle la machine 150.E.06 et 1 wagon de coke déraillent. Cet incident fait découvrir le sabotage mis à jour et réparé par les agents allemands

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 5 longueurs de 18m 00 hors d'usage (traverses, joints, ballast) 40m 500

Montant des dégâts ..... : 80 000 Francs

Avaries au matériel ..... : Wagon N°[illegible] pour la 150.E.06

Retard des trains ..... : D.10.3m

Mesures prises ..... : Rétablissement de la V.2. Rendue à 6h30. Le 1er mouvement est D.10
— 2e — V.1. Rendue à 0h35 le 19.7.
Equipes de rétablissement à Sokolt et la traversée du chantier entre les Km 175,800 et 176,050. P.R. armé pour faire circuler les mécaniciens.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : acte de surveillance.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Coffre du contre intact.
Mis garde par des hoste de service civile.
Gendarmerie enquête sur le lieux avec les allemands.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 19.7. 1944

Le Chef de District,

(Nom HARDY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I. F. 96. — OE 1673. — Imp. Lahure, Paris. — 1661-10-47.

18 JUIL 1944

81

Charleville à Hirson par Auvillers

Km. 190.700

Fils téléphoniques coupés

6

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

6 e ARRONDISSEMENT
66 e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT
du Contrôleur p.p.l. Champion à Charleville

No 10

Ligne de Charleville à Hirson par Anvilles

Le 18 Juillet vers 8 heures au Km: 190.700 les 10 fils de la ligne télégraphique ont été coupés à la pince sur 2 portées.
Compte tenu des fils pouvant être réutilisés, la réparation nécessitera l'emploi de 100 mètres de fil de Cuivre de 2mm5 et de 30 mètres de Cuivre de 2 mm.
Le Chef de gare d'Any a été prévenu d'intervenir auprès du Service de Surveillance allemand afin d'obtenir l'autorisation d'entreprendre les réparations

Charleville le 18 Juillet 1944
Le Contrôleur p.p.l. J E S
Champion

Transmis à Monsieur le Chef du Service V.B.
CHARLEVILLE le 19 Juillet 1944
Le Chef du 6e Arrondissement V.B.
Pour le Chef du 6e Arrondissement V.B.
L'Ingénieur Adjoint

Transmis à Mr le Chef de Section V.B.
Charleville le 18-7-1944
Le Chef de Section Principal

du 17 JUIL 1944 au 18 JUIL 1944

—

Charleville à Hirson par Liart

entre les Km. 9300 et 9700

—

Fils téléphoniques coupés et poteaux scies

—

6

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

6 e ARRONDISSEMENT
66 e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT
d Contrôleur Pal Chaulion à Charleville

No 9

Ligne de Charleville à Hirson par Liart

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, la ligne télégraphique a été mise hors d'usage entre les Km: 9.300 et 9.700; 12 poteaux télégraphiques ont été sciés dont 5 de 8 mètres, 4 de 6m 50 et 3 de 10 mètres; 40 consoles doubles ainsi que 10 consoles type Est longue tige sont brisées, indépendamment de ce matériel nécessaire à la remise en état, il faudra 1km 500 de fil de 2mm5 et 300 mètres de fil de 2mm compte tenu de la disposition de 500m de fil en réserve
Le Chef de Gare d'Aubenton a été prévenu d'intervenir auprès du Service de surveillance Allemand afin d'obtenir l'autorisation avant de commencer les réparations; je ne dispose pas actuellement du personnel nécessaire pour effectuer ce travail. Ci-joint bon 1027 n° 208 pour le matériel nécessaire

Charleville le 18 juillet 1944
Le Contrôleur Pal J E S
Chaulion

Transmis à be aut VB
Charleville le 18-7 1944
Le Chef de Section Principal

Transmis à Monsieur le Chef de Service V.B.
CHARLEVILLE le 19 Juillet 1944
Le Chef du 6e Arrondissement V.B.
P. o. L'Ingénieur adjoint,

780

19 JUIL 1944

B N 55

Paris à Longwy

Entre Lamorlaye et Margut

Km 193.600

Déraillement du train L V 1125

suite à acte de malveillance

Pas d'accident de personnes

6

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de LILLE

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

21e Section de Sedan

6411e District de Margut

INCIDENT(1) Acte DE(2) malveillance

Ligne de Paris à Longuyon

Gare de ..... ou point kilométrique 193,600

entre les gares de Margut et Lamouilly

Date et heure de l'incident ..... : 19 Juillet 1944 - 3'55

Nature de l'incident ..... : Acte de malveillance ayant pour conséquence déraillement Train PV 1122 déraillé par suite de sabotage à 3'55 entre Lamouilly et Margut V2 Km 193,000 - Pas d'accident de personne V1 et V2 obstruées.

m. North

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Machine 230 B 798 de Longuyon et 12 wagons déraillés, pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 430 traverses intermédiaires à remplacer 20 traverses contre joint - 14 rails de 18 m 46 S 33 - 22 selles et 2 tirefonds 2200 Kg fonte Stocks entrepôt

Montant des dégâts ..... : 150 000 x

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : Voie I et II obstruées

Mesures prises ..... : Détournement par ligne 19 V2 rétablie à 22h40 VI de 20 7/41 à 1h40

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. /

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... gendarmerie locale avise procède à une enquête

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Margut, le 20 Juillet 1944

Le Chef de District,

Chabot

(Nom CHABOT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647a. — Imp. Lahure, Paris. — 1650-10-41.

787

19 JUIL 1944

(Dans la nuit

Charleville à Hirson par Liart

Entre Aubenton et Martigny Longe
du Km 10.900 au 11.300

Communications téléphoniques coupées
par acte de malv.

6

786

20 JUIL 1944

3 W 20

Rerigny à Huisy

Entre ~~Montmeillant~~ Nouvion et Wasigny la Neuville

Km. 46.230

Explosion de pétard au passage d'une machine H L P.

voie coupée

Pas d'acc. ni de déraillement

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de Charleville

62 ° Section de Charleville

621 ° District de Amagne Lu

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] Malveillance

Ligne de Reims a Hirson

Gare d ( ) **ou point kilométrique** 46.220

entre les gares de Warigny la Neuville **et** Nouvion Prairie

Date et heure de l'incident ..... : Le 22 Juillet à 3H30

Nature de l'incident ..... : Rail Sabordé Ligne 4

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : L'HLP 6020 circulant de Hirson vers Amagne venait d'atteindre le Km 46.220 lorsque un explosion se produisit immédiatement devant la machine. Le haut rail en éclat - 1m00 de rail 46[e] EST de la Ligne 4 et endommageant 2 rails de 18m00 situés en bout. Donc toute la Circulation normale a été interrompue de 3H30 à 11H40 sur voie 2

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accidents de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 2 rails de 17m00 46 EST remplacés ou avariés
1 barrière 46 E remplacée

Montant des dégâts ..... : 4000 f environ

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Les rails avariés ont été remplacés à l'aide de moyens de bord

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : L'explosion a été produite par des pétards placés sur le rail Ligne 4

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : La S.N.C.F. est mise en cause

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Les résultats de l'enquête sont Néants

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Vu à ES. 27-4-44

A Amagne Lu, le 24-7-1944

Le Chef de District,

(Nom Bourdeille)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-47.

834

21 JUIL 1944

5 h

Longuyon à Audun

Entre Audun et Joppécourt.

Km 246 200

Déraillement d'une machine et de 5 wagons

suite à rail de boulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de Charleville

67 ° Section de Longuyon

671 ° District de Longuyon

INCIDENT[(1)] acte DE[(2)] sabotage

Ligne de Longuyon à Audun le Roman

Gare d ..... ou point kilométrique 246.870

entre les gares de Joppécourt et d'Audun le R.

Date et heure de l'incident..... : le 21 juillet 1944 à 5h.05

Nature de l'incident..... : Déraillement du train 10987 : la machine 151 TC 766, 5 wagons pleins vides et le premier boggie du 6ème wagon particulier

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Un joint voie 2 fil 3 avait été débaulonné au Kil 246.870, le rail aval délitefonné sur 15 traverses et ripé vers l'extérieur de la voie. La tête du train 10987 (Audun-Metzy le Bas) a déraillé vers l'extérieur et sur le viaduc du Kil 246.8[illegible] obstruant les deux voies principales et arrachant environ 60 mètres de voie sur chacune des 2 voies.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Le mécanicien Rousset et le chauffeur Lefondeur, du dépôt d'Audun le Roman, ont été légèrement contusionnés.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Avaries à la voie : 5 rails 46[k] S.33 de 18[m] à remplacer
3 — d° — 17.96
2 — d° — 17.90
160 boulons 46 S.33
Couronnement du viaduc côté V.I. délitoit sur 17 m
Garde corps délitoit, sur 25 m
+ 8 éclisses
40 anti gl[d]
+ 1000 tirefonds

Montant des dégâts..... : 150.000[f] environ

Avaries au matériel..... : machine avariée.

Retard des trains..... : Détournement des trains par lignes 29 et 12.

Mesures prises ..... : Wagons relevés par le dépôt d'Audun relevage terminé le 21 à 17h30 - Relevage de la machine par les grues de Noisy et de Mohon terminé le 22 à 8h.--

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : Voie 2 rendue à la circulation le 22 à 19h30 - Voie 1 rendue le 23 à 15h30
Ralentissement à 10[km] sur les 2 voies entre les Kil 246.700 et 246.900 -
Joint démanté fil 3 voie 2 au Kil 246.870, rail aval délitefonné sur 15 traverses et ripé vers l'extérieur de la voie (voie en 46[k] 51[m] rails de 18[m] sur 32 traverses, joints suppotés à fournure type Nord)

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).. : Acte de sabotage

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : enquête sans résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 24 juillet 1944

Le Chef de District,

Lamoureux

(Nom LAMOUREUX

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E, 3887 (8-1941) 556

21 JUIL 1944

10h

Charleville à Hirson

Entre St Michel et Any

Km 193.590

Découverte de pétards placé dans la voie et poteaux télégraphique coupés.

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

5e ° Arrond^{t} d Charleville

CS ° Section d Charleville

223 ° District d HIRSON

INCIDENT[1] Acte DE[2] Sabotage

Ligne d Tournes à HIRSON 31.200

Gare d _____ **ou point kilométrique** 193.590

entre les gares d St Michel **et** Any

Date et heure de l'incident ..... : 21.7.1944 à 15H

Nature de l'incident ..... : Entrait placé dans la voie et 5 petards fulminants enlevés par le garde de Tournes

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Un petard à demi explosé ayant été trouvé dans la voie au Km 193.590 vers 15H, la circulation a été interrompue par le chef de canton Gueugnon. Au même Km, 5 petards fulminants SNCF usagés et deux fils enlevés

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 1943-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , **le** **19**

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

839

22 JUIL 1944

Ligne de Paris à Longwy

—

Gare de Lamouis 1h 40

—

Destruction de la machine fixe et de son bâtiment, par une explosion.

—

Pas d'accident de personnes

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Charleville

22e Section de

25e District de Laroche

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] malveillance

Ligne de Paris à Longuyon

Gare de Laroche ou point kilométrique

entre les gares de et

Date et heure de l'incident ..... : 22 Juillet 1944. 1h40-

Nature de l'incident ..... : Alimentation hydraulique- Destruction de l'installation de pompage (Pompe)

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 22 Juillet 1944 vers 1h40 la Station hydraulique de Laroche devait être mise en charge d'alimentation des Locomotives Numéro 051, à 400 mètres environ côté Charleville sur la V.F. des Locomotives Km. 118.698, a été détruite par explosion. Hangar des Pompiers et Pompes. Le bâtiment des locomotives, la Station hydraulique complètement. Le bâtiment n'était pas gardé.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Bâtiment en briques de 16m 25 détruit (murs d'élévation des 4 côtés avec toiture (charpentes et tuiles) inutilisable - Charpente en partie détruite. Menuiseries (4 portes 3 fenêtres) inutilisables.

Montant des dégâts ..... : "

Avaries au matériel ..... : Moteur Diesel en cadre (marque Gris) Refroidissement inutilisable. Culasses et partie supérieure détruites. Pompe centrifuge 6000 l. St Roman 245m3 détruits. Accessoires - Conduites de refoulement, et de refoulement, en élévation, détruites -

Retard des trains ..... : Autorités avisées à 3h00 Service Tractions avisé par Chef de Service à 3h00 Rangement des locations, et mise en Condamnation

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Malveillance -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : "

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Au cours, autorités d'occupation et civiles.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Laroche, le 23 Juillet 1944

Le Chef de District,

Muscat

(Nom MUSCAT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. Lahure, Paris. — 16830-2-42.

848

22 JUIL 1944

5 H

Ligne [redacted]. Charleville à Hirson par Anvilles

Entre Laval et Anvilles
Km : 173,200

Entre Anvilles et Signy
Km : 179,250

Découverte de fils Téléph. coupés et de poteaux sciés.

6

846

22 JUIL 1944

Ligne Mézières-Charleville à Hirson
par Liart

6 H

Entre Rumigny et Aubenton
KM : 15,050

Découverte de 2 poteaux secs
et fils téléphoniques coupés.

6

426

- 6 JUIL 1944

—

Charleville à Hirson par Liart

—

Entre Hirson et Martigny Sorze
Km 5.100 1H40

—

Déraillement d'une machine suite
à rail déboulonné

—

Pas d'accident de personnes

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

55 ° Section d Charleville

CC3 ° District d Hirson

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] Sabotage

Ligne d HIRSON - LIART

Gare d / **ou point kilométrique** 5' 180

entre les gares d HIRSON **et** MARTIGNY

Date et heure de l'incident ..... : 6 juillet à 1[h] 15

Nature de l'incident ..... : Obstruction des voies 1 et 2 par déraillement d'une machine HLP

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

A la suite d'un acte de sabotage, un rail de la file 3 ayant été dilaudonné, détériomé et sorti dans l'intervalle, la machine HLP n° 140 C 4 de Vervins a déraillé de toute sa roue avant gauche et a obstrué les voies 1 et 2.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certi-

Néant

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A ..... , **le** ..... **19** ....

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom .....)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

849

22 JUIL 1944

Ligne de Revigny à Hirson

6ᴮ

Entre Wasigny la Neuville et Braize. Roubaix Km : 43,600

Découverte de poteaux télégr. sciés
— malveillance —

6

852

22 JUIL 1944

Ligne de Paris à Longwy

Gare de Carignan

Coupures de 94 accouplements freins W.

6

870

23 JUIL 1944

Ligne de Charleville à Hirson, via Liart

Entre Liart et Renwez

Km 25,201 à Km : 25,400

GH

---

4 Poteaux secs et fils SNCF coupés

6

871

23 JUIL 1944

Ligne de Paris à Longwy

Entre Lamouilly et ~~Margut~~ Vaucquois 5 h 35
Km 189.950

Déraillement de la machine et du 12e Wagon du A.V. 1124 par suite de rail déboulonné sur Voie II.

Pas d'accident de personnes.

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrond[t] de Charleville

64e ° Section de Sedan

643e ° District de Carignan

INCIDENT[(1)] sabotage de voie DE[(2)]

Ligne de Paris à Longuyon n° 2

Gare d ..... ou point kilométrique 189.950

entre les gares de Margut Romy et Lamouilly

Date et heure de l'incident ..... : 23 Juillet 1944 à 6h05 train AU 1124

Nature de l'incident ..... : Sabotage de la voie 2 au Km 189.950 Un rail fil 3 mis hors service par dévissage sur 12 mètres de l'extérieur côté Paris. Au passage sur le sillet ainsi traité le bissel de la 150.000 déraille et entraîne sur 7 longueurs de rail. A l'instant de l'arrêt de la machine le mazout tombant sur le sillet déraille par suite de la rectification. Margut le précédent n'avait fait aucun mouvement.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Rétablissement de la voie 2 à 12h15 - avec prescription à Lamouilly de donner un bulletin M ou x4 termes mouvements qui devront franchir le chantier Km 190.000 Km 189.300 à 30 km/heure

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 7 longueurs de 18m00 et 6 de 8m33 avaries légères tous rails fortement fendus et éclatés de 15 à 20 cm

Montant des dégâts ..... : 5.000 f.

Avaries au matériel ..... : A Mce avec M.T. avaries légères.

Retard des trains ..... : 7072. 14061. 2213. 2229. 14139. 3e - AU 1124. 4h10

Mesures prises ..... : V.U. sur voie 1 avec pilotage entre Margut et Lamouilly jusqu'au rétablissement à 12h15

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : acte de malveillance. Sur tout rail déraillé

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Rien au rapport du garde.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Non parvenu sur le bureau de Police civile. Gendarmerie n'intervient pas sur le lieux.

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 22-7-1944

Le Chef de District,

HARDY

(Nom HARDY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. L F. 96. — OE 1647a. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

23 H 15

23 JUIL 1944

Rerigny à Hirson

Braize la Romagne

Station de pompage détruite

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

~~INCIDENT~~[1] ACTE ~~DE~~[2] MALVEILLANCE

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrond[t] de CHARLEVILLE

66 ° Section de CHARLEVILLE

664 ° District de LIART

Ligne de REVIGNY A HIRSON

Gare de DRAIZE LA ROMAGNE **ou point kilométrique** .....

entre les gares de ..... **et** .....

Date et heure de l'incident ..... : le 23 juillet vers 23h15

Nature de l'incident ..... : Station de pompage détruite

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

le 23 juillet vers 23h15 l'agent de nuit de la gare de Draize a entendu 5 minutes après passage d'une machine HLP une forte explosion. Supposant un attentat sur la voie il a prévenu le PR. Celui ci a prescrit la reconnaissance de la voie entre Draize et Vaux. Les agents VB n'ont rien remarqué d'anormal. Ce n'est que le 24 vers 16h15 que le chef de Gare de Draize au cours de reconnaissance de wagon l'état a pu constater la destruction de la station, celle ci étant située en contre bas de la voie à 300m de la Gare.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Station de pompage entièrement détruite

Pas d'accident de personnes.

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 1933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , le 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

905

24 JUIL 1944

6M25

Paris à Longwy

Entre Carignan et Sachy

Km. 178.300

Découverte de rail déboulonné

Sans conséquences

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d[e] l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond[t] d Charleville

64 e Section d Sedan

6/3 e District d Carignan

INCIDENT (1) DE (2) acte de malveillance

Ligne d[e] Gare à Longuy

Gare d[e] ~~.....~~ ou point kilométrique 178.300 rail 1 fil 2 178.220 rail 2 fil 4

entre les gares d[e] Pouru-Bréville et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 24 Juillet 1944 à 6h25 rail 2 à 6h55 rail 1

Nature de l'incident ..... : Brèche de 18m déformations au PK indiqué ci dessus.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Eclisage en cours de démontage. Tirefonds extérieurs dans le ballast. Tirefonds intérieurs boulonnés à la course.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant. Quelques tirefonds perdus.

Montant des dégâts ..... : —

Avaries au matériel ..... : —

Retard des trains ..... : 2089 1h00 - 1240 45'

Mesures prises ..... : Arrêt du 2089 avant l'obstacle. 1240 Retenu en gare. Réparation voie accord allemand. Retour voie 1 à 7h55, Retour voie 2 à 7h42

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de malveillance.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Coffre du contact intact. Voie gardée de nuit par poste mobile de requis civils. Gendarmerie enquête.

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 24-7- 1944

Le Chef de District,

HARDY

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HARDY)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

24 JUIL 1944

17/11/45

Charleville - Givet

Entre Haybes et Fumay
du km 186/00 au 187.933

Explosifs déposés sur la voie

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] _____ DE[2] CIRCULATION

Région d ~~de l'Est.~~

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ème Arrond^t d~~e~~ Charleville

63 ème Section d~~e~~ Charleville

832 ème District d~~e~~ REVIN

Ligne d~~e~~ Charleville à Givet

Gare d_____ **ou point kilométrique** du I86.500 au I87.933

entre les gares d~~e~~ Haybes **et** Vireux

Date et heure de l'incident ..... 24 juillet I944 à I7h45

Nature de l'incident ..... Un officier d'accompagnement du train 250.II2 provoque l'arrêt de ce train à Haybes pour signaler que des explosifs sont disposés sur la voie à environ 350 m de Haybes.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Néant.

Mod. I. F. 96. — OW 47756 — Imp. LABURE, Paris. — I9033-I-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : 250.II2 : 5'

Mesures prises ..... : Reconnaissance faite du I86.200 au I87.933 (PI à TM) n'a permis de rien découvrir.
Interdiction de circulation sur les voies I et II entre Haybes et Vireux de I7h45 à I8h30 pendant la durée de la reconnaissance.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Néant

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... :

A REVIN, le 25 juillet 19 44

Le Chef de District,

signé : RANDOLET

Le Chef de Section.

(Nom RANDOLET)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

24 JUIL 1944

—

Confluss à Villenpt

—

Entre Sénonville et Tiercelet

Km. 360.400

—

Ligne télégraphique coupée

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' de Charleville

67 ° Section de Longuyon

° District d

~~INCIDENT~~ (1) Acte DE (2) malveillance

Ligne de Conflans Jarny à Villerupt

Gare d ..... **ou point kilométrique** 360 400

entre les gares de Serrouville **et** Tiercelet

Date et heure de l'incident ..... : 24 juillet 1944

Nature de l'incident ..... : Ligne télégraphique coupée entre les Kms 360 400 et 360 650

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Effectuant une visite de ligne à la suite de l'interruption des communications téléphoniques entre Audun le Roman et Villerupt, le cantonnier SE Mandy a trouvé 3 poteaux sciés et les conducteurs de la ligne coupés entre les points Km 360 400 et 360 650 par le personnel d'une entreprise allemande construisant un raccordement (Organisation Todt)

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Interruption des circuits téléphoniques entre Tiercelet et Audun le Roman, circuits de régulation 122 et 052

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : 3 poteaux de 6 50 m et 9 fils coupés

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Service de surveillance allemand de la gare d'Audun avisé. La remise en état est différée jusqu'à la décision des autorités Allemandes

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Les poteaux ont été sciés parce qu'ils gênaient le déchargement de matériel effectué par une entreprise allemande, cette dernière ne m'a pas avisé la SNCF que la ligne télégraphique constituait une gêne pour elle

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... :

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 26 juillet 1944

~~Le Chef de District,~~
Le Contrôleur du SES
BIGNET

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom BIGNET

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647a. — Imp. LAHURE, Paris. — 1660i-10-42.

923

25 JUIL 1944

4 H 38

Paris à Longwy

Entre Pouru-Bréilly et Sachy
Km 173.600

Déraillement du train 2008 suite à acte de malveillance.

Pas d'accident de personnes

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond't d' Charleville

64e Section d' Sedan

543 District d' Carignan

INCIDENT (1) Acte de malveillance DE (2)

Ligne d' Paris à Longuyon n°2

Gare d' ..... ou point kilométrique 143.600

entre les gares de Vieux-Brénilly et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 25 Juillet 44 à 2h45

Nature de l'incident ..... : déraillement du train 2008 (la machine 150 E 144 et 4 wagons)

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : 14m rail de 18m hb 3 mi 2 d'intervalle sur 13 barres et rép. pour l'intérieur provoqua l'enrayement de la machine et de 4 wagons qui suivaient. Le mi 1 fut elle même abîmée et rép.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 5 longueurs de 18m 40m 333 bois détruit ½ de rail tordus. 1 tuyau 3 mi 2 / 1 mi 1 3

Montant des dégâts ..... : 60 000

Avaries au matériel ..... : Voir AT

Retard des trains ..... : /

Mesures prises ..... : Relevage du wagon. Relevage de la machine hors rail et relevage du tender hors rail / Voie à rendre à la circulation, avec RAT à 30 à 19h. Retour au mi 2 V.U. rendu et le mi 1 à 20h45 avec RAT à 30 à 24h, sans incident. Premiers mouvements à franchir le chantier à 20km/h.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de malveillance / Pas de constatations particulières.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Coffre du Contrôleur enlevé - une poudre de nuit hors de fonctionnement de service extérieur ont lieu - Police judiciaire poursuit enquête

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature) : /

A Carignan, le 25-7-44

Le Chef de District,

HARDY

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HARDY)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1640. — Imp. Lanyar, Paris. — 16501-10-41.

938

25 JUIL 1944

16H00

Paris à Longwy

Gare d'Amagne

Découverte de 11 accouplements de frein W.
coupés

6

142

25 JUIL 1944

19 N 50

Longuyon à Audun

Entre Longuyon et Tiercepont
Km 230.900

Décrochage fils téléphoniques coupés

Sans conséquences

6

25 JUIL 1944

Chambrille à Hisson

Entre Rumigny et Aubenton

Km. 19.200

Fils téléph. coupés

6.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^{t} d^{e} Charleville

GG ° Section d^{e} 3^{e}

° District d^{e} 5^{e}

ACTE DE MALVEILLANCE
INCIDENT(1) ..... DE(2) .....

Ligne de Charleville à Hirson par Liart

Gare d ..... **ou point kilométrique** 19 200

entre les gares de Rumigny **et** d'Aubenton

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 25 au 26 Juillet 46

Nature de l'incident ..... : Coupure des fils téléphoniques et de signalisation

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Les fils téléphoniques et de signalisation ont été coupés sur 12 endroits

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. I. F. 96. — OW 47736. — Imp. Lahure, Paris. — 10033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... Néant

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Fixation des rails contre - PR remplacé le 26 + 12 mars, cette [illegible]

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Cas de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Néant

A Chalonville, le 27-7- 1944

Le Chef de District,

Le Contrôleur [illegible]ES

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

25 JUIL 1944

Charleville à Hirson
entre Ang St Michel

du pm 190.100 au 190400

Destruction de la ligne télégraphique

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTE DE MALVEILLANCE

~~**INCIDENT**~~[1] ..... **DE**[2] .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' d. Charleville

66 ° Section d. d°

..... ° District d. Sx

Ligne de Charleville à Hirson par Aubenton

Gare d ..... **ou point kilométrique** 190.100 au 190.410

entre les gares d' Givet ..... **et** de St Michel

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 24 au 25 juillet HH

Nature de l'incident ..... : Destruction de la ligne télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

7 intervalles de 8 mètres mis à 1m haut sol
10 fils télégraphiques et de signalisation coupés
sur 6 poteaux
(agent V.B avisé par D.R)

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 voiture de 8m. bois d'usage - Le véhicule type est brisé - 200 mètres fil de cuivre de 2mm environ de 2mm - fournir compte rendu du remplacement des fils coupés matériel.

Montant des dégâts ..... : /

Avaries au matériel ..... : /

Retard des trains ..... : /

Mesures prises ..... : Réparation provisoire le 25/7 à 17h 15 minutes PR et immédiat en cas de campagne -

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Néant

A Charleville, le 26/7/1944

Le Chef de District.

- le Contrôleur S.E.S.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTE DE MALVEILLANCE

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

C ° Arrond^{t} d Charleville

66 ° Section d 1e

..... ° District d SX

Ligne de Charleville à Hirson par Guignicourt

Gare d ..... **ou point kilométrique** 193.600 au 193.800

entre les gares d' Etion **et** de d'Omicourt

Date et heure de l'incident ..... : non signalé par suite d'une coupure précédente au Km 190.100

Nature de l'incident ..... : destruction de la ligne télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. 5 haubans télégraphiques sciés à 1m 50 du sol
10 fils téléphoniques et de signalisation coupés sur
5 intervalles
découverte de la destruction par agent Y.B au cours d'une
reconnaissance de ligne.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Néant

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Sabotage 6m50 et 2 boîtiers de 8m hors d'usage 200 mètres fil de cuivre ine de 2mm5 et 200 mètres de 2mm à fournir complet + les longrines inutilisables

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... :

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : S.R. à omnibus circule provisoirement à 1 m le 26 à 1H Jours.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Néant

A Charleville, le 27 - 7 - 1944

Le Chef de District,

Le Contrôleur des Ponts et Chaussées

(Nom CHAMPION)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

970

1

16h50

26 JUIL 1944

Charleville à Givet

Entre Joigny et Nouzonville
Pkm. 152.350

Déraillement de la machine du train 7712
suite à explosion d'engin

Pas d'acc. de pers

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) ACTE DE(2) SABOTAGE

Déraillement de locomotive.

Région de l'Est.

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' de Charleville

63 ° Section de Charleville

63I ° District de Montherme

Ligne de Charleville à Givet

Gare de ..... ou point kilométrique I52.360

entre les gares de Joigny s/ Meuse et Nouzonville

Date et heure de l'incident ..... : 26 juillet I944 à I6h50

Nature de l'incident ..... Déraillement du bissel machine I50E.A3 Conflans du train de minerai vide 77I2 suite acte de sabotage.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Par suite de pétardage d'un rail de IIm46K°E de la file 3 de la voie 2, au Km I52.360 (explosion au passage) le bissel de la machine du train 77I2 a déraillé et roulé sur les traverses sur I50ml environ, obstruant la circulation sur la voie 2. Gare de Joigny avertie par le Chef de train. PR et autorités compétentes averties par le chef de halte de Joigny.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Pas d'accident de personnes.
Circulation interrompue sur la voie 2.
Rail coupé sur ImI5 de long

.....

Nimd. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 rails de IIm 46K°E. 30 traverses int.43K°E, I445-250 tirefonds de 23mm-. 40 arrêts Std et 40 coulons 46K°Est. à remplacer.
Montant des dégâts ..... :	I0.000 frs.
Avaries au matériel	Aucune à premier examen.
Retard des trains ..... :	77I2 et 85I0 : 4h25.
Mesures prises	Relevage du bissel par wagon de secours de Mohon de I9h à 20h30. Réparation de la voie 2 par M.GRANDCOLAS,Chef de district et personnel du canton 63I2 de 20h30 à 2Ih45. Utilisation du ratelier de secours de Joigny.Ripage provisoire de la voie 2. Service à V.U.avec pilotage sur Voie I, entre Braux et Neuzenville, sans utilisation de jonction de secours de I8H35 à 22h00. Voie II rendue à la circulation le 26/7/44 à 2Ih45 avec ralentissement à I0Km/H. entre les Km I52.400 et I52.200. Signaux de ralentissement non posés.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Déraillement dû au pétardage de la file 3-Voie 2- pétards posés contre l'âme du rail (acte de sabotage)
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquete en cours des gendarmeries frses et allemandes. Aucun résultat connu.

Montbarmé, le 27/juillet 1944.

Le Chef de District.

signé : GRANDCOLAS.

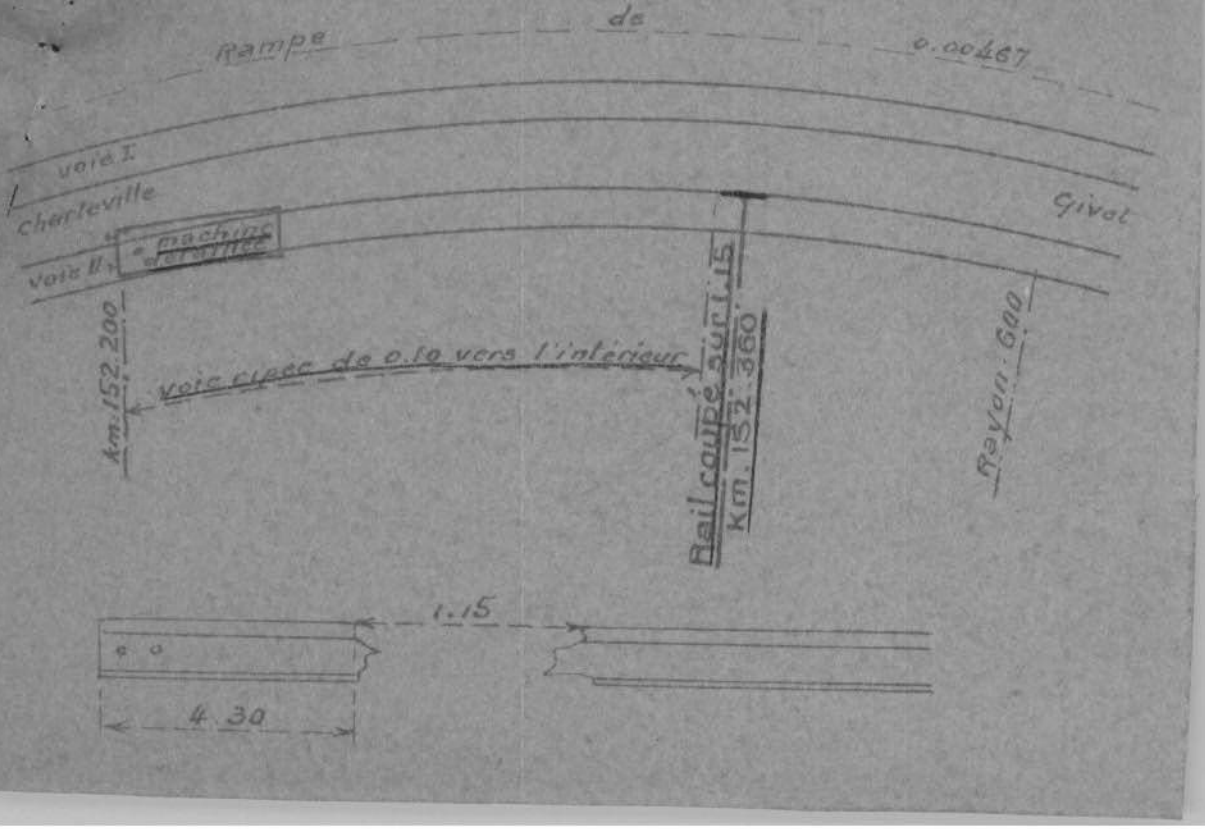
I croquis joint.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée. Le Chef de Section. (Nom GRANDCOLAS.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Acte de sabotage du 26-7-44 voie II km: 152.360 ligne 2 500



990

27 JUIL 1944

8 H 30

Barancourt à Auden le Roman

Entre Bouligny et Barancourt
Km. 243

Découverte de rail déformé

Sans conséquence

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de CHARLEVILLE

67e Section de LONGUYON

674e District de BARONCOURT

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman

Gare d'..... ou point kilométrique 2k454

entre les gares de Baroncourt et Bouligny

Date et heure de l'incident..... : 27 juillet 1944 8h30

Nature de l'incident..... : Démontage d'un joint et déraisonnage d'un rail.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Le cantonnier Farant René du canton 67.42 assurant la visite des voies constata une tentative de sabotage sur voie II, au PK 2454 de la ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne.
Arrêt de la circulation sur voie II entre Bouligny et Baroncourt de 8h30 à 16h30 en attendant :
1° les constatations à faire par la gendarmerie
2° l'ordre de remettre les installations en état.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts..... : Néant

Avaries au matériel..... : Néant

Retard des trains..... : Néant

Mesures prises ..... : Avis aux autorités administratives et judiciaires (Gendarmerie faite par le Service de l'Exploitation) — Remise en état des installations sur ordre donné par l'Ingénieur de la Subdivision du PR de Longuyon.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : Le joint PK 2454 fil file extérieure voie II était entièrement déboulonné et la selle tournée, avait été laissée en place ; les traverses contiguës et toutes les traverses sur la longueur du rail à l'aval du joint étaient déraisonnées sur cette file — Le même matériel : éclisses, boulons, tirefonds était dispersé dans le talus du remblai du chemin de fer.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).. :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête faite par la gendarmerie n'a donné aucun résultat jusqu'à présent.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A BARONCOURT, le 27 juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom NIVELET B)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 536

986/

27 JUIL 1944

6 H 10

Longuyon à Thionville

Audun le Roman

1/2 accompagnements coupés

6

EST. — MOD. 1178 (Inter.)

27 JUIL 1944

—

Charleville à Hirson

—

Entre Rimogne et Aubenton

—

du Km 16.500 au 16.700

—

Restitution de ligne télégraphique

—

6

DÉSIGNATION DES OUVRAGES 1	NUMÉROS de la série des prix 2	QUANTITÉS 3	PRIX de L'UNITÉ 4	DÉPENSES par ARTICLE 5	DÉPENSES par OUVRAGE 6	DÉPENSES par groupe D'OUVRAGES 7

I.468 — S.C.I.P. - Paris. 23.283

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTE DE MALVEILLANCE

INCIDENT(1) _____ **DE**(2) _____

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

G e Arrond^{t} d e Charleville

GG e Section d e -d-

e District d e SX

Ligne d e Charleville à Hirson par Liart

Gare d _____ **ou point kilométrique** 16 Tor ou 16 Tpo

entre les gares d e Rumigny **et** d' Guherlain

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 26 au 27 Juillet 44

Nature de l'incident ..... : Destruction de la ligne télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

4 haubans télégraphiques sciés à m^{m} hauteur sol
16 fils télégraphiques et de signalisation coupés
sur 4 hostiles
découverte de la destruction par agent V.B au
cours d'une tournée

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

Mod. I. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 10933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 1 lotaux de 16m - 2 lotaux de 8m - 1 lotaux de 6m 50 fournitures de Cu nu de 2mm5 - 200 mètres de 1 de Cu nu 2mm et 200 mètres de câble de 2mm = tonnage pour la voie

Montant des dégâts ..... : -

Avaries au matériel ..... -

Retard des trains ..... : -

Mesures prises ..... Rétablissement des circuits P.R et annulation des [illegible] des relais d'allumage en cable reconnaissance

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. 29 juillet 1944 Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Néant

A Charleville, le 28 - 7 - 44 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

17)

28 JUIL 1954

2H00

Chaudrille à Hirson par Anvillers

Gare d'Anvillers

Destruction par explosifs du tuyau pour réparation hydraulique

Pas d'accident de personnes

6

Acte de sabotage

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ème Arrond[t] de Charleville

66 ème Section de Charleville

662 ème District de Signy-le-Petit

~~INCIDENT~~ (1) ..... DE (2) .....

Ligne de Mézières à Hirson par Auvillers (31[2])

Gare d'Auvillers ou point kilométrique .....

entre les gares d ..... et .....

Date et heure de l'incident ..... : 28 Juillet 1944 à 1[H]50

Nature de l'incident .....

m. voies

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 28 Juillet 1944 vers 1[H]30 5 hommes armés de fusils et de révolvers et le visage masqué se présentèrent en gare d'Auvillers et sommèrent les agents de service de nuit de leur indiquer l'endroit où se trouvait le tuyau pour réparer les conduites du château d'eau. Un des agents les conduisit près du tuyau qu'ils firent sauter à l'aide d'un engin explosif à 1[H]50.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 tuyau FC de 150[mm] de 3[M],40 de long inutilisable.

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : néant

Mesures prises ..... : Ø

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Ce tuyau était arrivé le 24 Juillet 1944 par train 8375 et destiné à approvisionner d'eau les conduites du château d'eau d'Auvillers détruites à la suite d'un acte de sabotage le 13 Juillet 1944. Il s'agit d'un acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : néant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Signy-le-Petit, le 28 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom MUNIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 2375. — Imp. Lahure, Paris. — 1680-3-42.

61

11 N 35

29 JUIL 1944

Charleville à Hirson par Liart

Entre Martigny et Aubenton
au Km. 11.700 au Km 12.450

Lignes téléphoniques coupées

6

83

30 JUIL 1944

3 N 10

Nancy à Bouzyon

Entre Epincourt et Baroncourt

Km 20.400

Déraillement du train 15.010
suite à rail déboulonné

6



SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d .....

Service de la Voie et des Bâtiments

..... e Arrondt d .....

..... e Section d .....

..... e District d .....

INCIDENT (1) ..... DE (2) .....

Ligne d .....

Gare d ..... **ou point kilométrique** .....

entre les gares d ..... **et** .....

Date et heure de l'incident ..... :

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Avaries à la voie ou aux installations. (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A ....., *le* *19*

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom .....)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. LAURER, Paris. — 1666:10-41.

Coupures sur voies
principales
et interruptions
des circuits téléphoniques
V.R. 4I.4I6 ET
du 3 Juillet I944

Charleville le 30 Juillet I944

Monsieur le Chef du Service V?B.

I° Coupures sur voies principales

30 Juillet à 3 h. oo
Ligne I2 entre Spincourt et Baroncourt

Déraillement de la machine et de 7 wagons du train I50I0 au kil. 20,400. Voies I&2 obstruées
Acte de malveillance
Pas d'accidents de personnes
En raison de l'interruption des communications téléphoniques il n'est pas possible d'obtenir des précisions sur la durée de l'interruption de circulation.

30 Juillet à 3 H. 50
Ligne 2 entre Lamouilly et Margut

Déraillement de la machine et de 24 wagons chargés du train OV.II84 au kil. I93.600
Machine I50.I27 du Dépôt d'Audun couchée sur voie I
Voies I & 2 obstruées
Acte de malveillance
Pas d'accidents de personnes
Durée probable de l'interruption de circulation 40 heures
Détournement des trains par lignes I9 & 4

2°°Interruptions des circuits téléphoniques

30 Juillet à 3 h. 50
Au kil. I93.600 entre Lamouilly et Margut
Tous les circuits interrompus
Conséquence du déraillement signalé ci-dessus provoqué par un acte de malveillance

82

Paris à Bourgwy

3H 50
HD

30 JUIL 1944

Entre Samouilly et Magnet Fromy

Km. 193.800

Déraillement du train 1184
suite à rail déboulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES

RÉGIC

VOIE & BATIMENTS

Demande en Aut

Arrondissement

EST - Mod. 1068

IMPUTATION DES DEPENSES	DÉTAIL DES DEPENSES	Quantité
Article		
Dépenses prévues au budget		
Faites ou engagées		
Reste disponible		

Dressé par

le 19

Mod. 1010 — Lot 1 - 10/E - 48407 - Blanchard - 4-41

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

6.e ARRONDISSEMENT
64.e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

du Contrôleur Principal du 6.1 Savigny en date du 1er Août 1944

No ..... Résidence : Sedan

Ligne de Paris à Longuyon

Objet : Déraillement par acte de malveillance

Le 30 juillet 1944 à 3h 40, le train OV 1184 remorqué par la machine 150127 du dépôt d'Audun-le Roman a déraillé sur voie II au Km. 193600, à la suite d'un acte de sabotage. Ce déraillement occasionnant une obstruction des 2 voies a été la cause de la rupture des 22 fils de la ligne de télécommunications, entre les Km. 193550 et 193700. Un appui complet fut mis sous les wagons a été complètement supprimé, ainsi que son amarrement. Les dégâts se chiffrent par une dépense d'environ 7000 francs, à savoir :

Fourniture et pose de :			
Poteaux de 8m complet	2 à 850	1700	Le Surveillant Principal du 6e Mornet aidé
Entretoises en X moyenne	1 à 125	125	par les aides Surveillant Ronget et Jouzy
Bouton de télé	1 à 32	32	a pu rétablir le circuit omnibus par
Ligne en fil de 2mm5 en cuivre	600m à 1960f le Km	936	8 heures le 30 et le circuit P.R par
de 2mm	150m à 550f le Km	82.50	10 h 30. Tout le matériel nécessaire
de acier	850m à 1085f le Km	379.75	pour une remise en service des installations
Dépose et repose de :			a été amené à pied d'oeuvre par draisine
Ligne en fil de fer	2200m à 576f le Km	1267.20	au cours de la matinée du 31 juillet. Les
Emploi de :			travaux de pose de lignes provisoires ont été
Fil de fer	1100m à 112f le Km	123.20	commencés aussitôt et terminés à
Poteaux de 8m	2 à 104f.	208	18 heures.
		4853.66	
Pose et dépose de conductions provisoires (évalué.)		1500.	
Somme à valoir pour imprévus		646.35	
		7000f00	

Le Contrôleur Principal du 6.1

Vu

Le Chef de Section

Le Sous-Ingénieur Chef de Service

Vu et approuvé

Le Directeur

Le Ingénieur en Chef

Le M. Chabot Chef de District a établi ce rapport à Sedan le 1er AOU 1944

Somme 1F96 SED.A.

Le Sous-Ingénieur Chef de Service

Vu et approuvé

Le Directeur

Le Ingénieur en Chef

Transmis à Monsieur le Chef du Service V.B.

CHARLEVILLE le 2 Août 1918

Le Chef du 6e Arrondissement V.B.

Aleony

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d ...

Service de la Voie et des Bâtiments

... e Arrond^{t} d Chateaulin

... e Section d Pleyben

... e District d Morgat

INCIDENT (1) ... DE (2) ... Déraillement

Ligne d Paris Brest

Gare d ... **ou point kilométrique** 193,500

entre les gares d Landeleau **et** Morgat

Date et heure de l'incident ..... : 30 Juillet 1940 à 21 h 40

Nature de l'incident ..... : Déraillement suivi avec obstruction des voies

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Train de voie étoilé au bourg, machine 150-127 wagonnets portant du gravier et des rails sur 2 de ces wagons et 2 fourgons et au wagon dont l'essieu arrière droit était brisé. Les 2 rails sont restés en déformation partie 1/2 à droite de la voie et partie du tout du rail vers le milieu de la voie. Ligne téléphonique est coupée.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 8 longrines à remplacer dont 3 en bois de 14 mètres 32 selles 120 boulons 3 bornes d'entrevoie 250 traverses ligne téléphonique est coupée 250 mètres

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : 22 wagons hors d'usage, machine à voies

Retard des trains ..... : circulation interrompue

Mesures prises ..... : Détournement par ligne 19 Chaye par voie de service de Landerneau Remplacement de rails pour déraillement

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : 2 rails sur voie la première de 1 à 2 m

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : Service surveillance présent sur les lieux

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie Morgat suit résultats enquête

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Morgat, *le* 31 7 *19* 40

Le Chef de District,

Rekalo

(Nom GUEANT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.